



REDEVANCES OR

*États financiers consolidés*

*Pour les exercices  
terminés les  
31 décembre 2025 et 2024*

**Rapport de la direction sur les contrôles internes à l'égard de la présentation de l'information financière**

La direction de Redevances OR Inc. (la « Société ») est responsable de la mise en place et du maintien de contrôles internes adéquats à l'égard de la présentation de l'information financière conformément aux règlements 13a-15(f) et 15d-15(f) et en vertu de la loi intitulée « *Securities Exchange Act of 1934* » des États-Unis, dans sa version modifiée.

La direction de la Société a évalué l'efficacité des contrôles internes de la Société à l'égard de la présentation de l'information financière au 31 décembre 2025. La direction de la Société a mené une évaluation des contrôles internes de la Société à l'égard de la présentation de l'information financière en se fondant sur les critères établis dans le document de référence intitulé « *Internal Control – Integrated Framework (2013)* » émis par le *Committee of Sponsoring Organizations* (« COSO ») de la Commission Treadway. D'après l'évaluation de la direction de la Société, les contrôles internes de la Société à l'égard de la présentation de l'information financière sont efficaces en date du 31 décembre 2025.

L'efficacité des contrôles internes de la Société à l'égard de la présentation de l'information financière au 31 décembre 2025 a été audité par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., un cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant, tel qu'il est indiqué dans leur rapport, lequel est présenté dans les pages qui suivent.

(signé) Jason Attew  
Président, chef de la direction et administrateur

(signé) Frédéric Ruel  
Vice-président, finances et chef de la direction financière

18 février 2026



## Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

Au conseil d'administration et aux actionnaires de Redevances OR Inc.

### ***Opinions sur les états financiers et le contrôle interne à l'égard de l'information financière***

Nous avons effectué l'audit des bilans consolidés ci-joints de Redevances OR Inc. et de ses filiales (la « Société ») aux 31 décembre 2025 et 2024, et des états consolidés des résultats, des états consolidés du résultat global, des états consolidés des flux de trésorerie et des états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »). Nous avons également effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2025, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « COSO »).

À notre avis, les états financiers consolidés susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2025 et 2024 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board. De plus, à notre avis, la Société maintenait, dans tous ses aspects significatifs, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière au 31 décembre 2025, selon les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013)* publié par le COSO.

### ***Fondement des opinions***

La direction de la Société est responsable des présents états financiers consolidés, du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière figurant dans le « Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière » ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer des opinions sur les états financiers consolidés de la Société et sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board (des États-Unis) (le « PCAOB ») et sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière efficace a été maintenu dans tous ses aspects significatifs.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.  
1250, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 2500  
Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1  
Tél. : +1 514 205 5000, Téléc. : +1 514 876 1502  
Téléc. courriel : [ca\\_montreal\\_main\\_fax@pwc.com](mailto:ca_montreal_main_fax@pwc.com)

Nos audits des états financiers consolidés ont compris la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures ont compris le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des informations fournies dans les états financiers consolidés. Nos audits ont également compris l'évaluation des principes comptables retenus et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, ainsi que des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre évaluation du risque. Nos audits ont également compris la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à nos opinions.

### ***Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière***

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Il comprend les politiques et procédures qui : i) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image précise et fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la Société; ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la Société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la Société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

### ***Questions critiques de l'audit***

La question critique de l'audit communiquée ci-après est une question soulevée au cours de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée qui a été ou qui doit être communiquée au comité d'audit et qui i) est liée à des comptes ou des informations fournies qui sont significatifs par rapport aux états financiers consolidés et ii) pour laquelle nous avons dû porter des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes. La communication des questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant la question critique de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinions distinctes sur celle-ci ni sur les comptes ou informations connexes.

## *Évaluation des indices de dépréciation des redevances, flux et autres intérêts*

Comme il est décrit aux notes 3, 5 et 11 des états financiers consolidés, la valeur comptable des redevances, flux et autres intérêts de la Société s'établissait à 1 140 millions de dollars au 31 décembre 2025. La direction évalue à chaque date de présentation de l'information s'il existe des indices selon lesquels la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée, ce qui l'obligerait à procéder à un test de perte formel. La dépréciation est évaluée au niveau des unités génératrices de trésorerie (« UGT »), ce qui est généralement le cas des redevances, des flux et des autres intérêts individuels pour chaque propriété pour laquelle des entrées de trésorerie sont générées. La direction porte des jugements afin de déterminer s'il existe des indices de dépréciation, notamment une variation significative des réserves et des ressources minérales; des tendances significativement négatives dans l'économie ou l'industrie; une production significativement plus faible que prévu; une variation significative des prix actuels ou prévus pour les matières premières et toute autre information financière ou information sur les exploitants pertinente.

Les principaux faits qui ont permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures à l'égard de l'évaluation des indices de dépréciation des redevances, flux et autres intérêts constituait une question critique de l'audit sont i) les jugements posés par la direction pour déterminer s'il existe des indices de dépréciation qui l'obligerait à procéder à un test de perte formel; et ii) un degré élevé de jugement, de subjectivité et d'effort de la part de l'auditeur dans l'exécution des procédures relatives à l'évaluation des éléments probants utilisés par la direction pour évaluer les indices de dépréciation liés à une variation significative des réserves et des ressources minérales; des tendances significativement négatives dans l'économie ou l'industrie; une production significativement plus faible que prévu; une variation significative des prix actuels ou prévus pour les matières premières et toute autre information financière ou information sur les exploitants pertinente.

Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Dans le cadre de ces procédures, l'efficacité des contrôles liés à l'évaluation par la direction des indices de dépréciation des redevances, flux et autres intérêts a été testée. Ces procédures consistaient également, entre autres, à évaluer le caractère raisonnable de l'évaluation par la direction des indices de dépréciation pour un échantillon de redevances, flux et autres intérêts, liés à une variation significative des réserves et des ressources minérales; à des tendances significativement négatives dans l'économie ou l'industrie; à une production significativement plus faible que prévu; à une variation significative des prix actuels ou prévus pour les matières premières et à toute autre information financière ou information sur les exploitants pertinente, en prenant en considération i) le rendement des redevances, flux et autres intérêts actuel et passé; ii) la cohérence avec les données du marché provenant de sources externes et des données du secteur; iii) des informations communiquées au public ou toute autre information pertinente des exploitants des redevances, flux et autres intérêts; et iv) de la cohérence avec les éléments probants obtenus dans d'autres secteurs de l'audit.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Montréal, Canada

Le 18 février 2026

Nous agissons en tant qu'auditeurs de la Société depuis 2006.

# Redevances OR Inc.

## Bilans consolidés

Aux 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

		<b>31 décembre 2025</b>	<b>31 décembre 2024</b>
	<b>Notes</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs courants</b>			
Trésorerie	6	142 131	59 096
Sommes à recevoir	7	3 227	3 106
Autres actifs	8	2 326	1 612
		<u>147 684</u>	<u>63 814</u>
<b>Actifs non courants</b>			
Placements dans des entreprises associées	9	-	43 262
Autres placements	10	189 260	74 043
Redevances, flux et autres intérêts	11	1 140 026	1 113 855
Goodwill	12	81 134	77 284
Autres actifs	8	8 375	5 376
		<u>1 566 479</u>	<u>1 377 634</u>
<b>Passifs</b>			
<b>Passifs courants</b>			
Comptes créditeurs et charges à payer	13	7 477	5 331
Dividendes à payer	16	10 293	8 433
Passifs d'impôts sur le résultat		13 655	-
Obligations locatives	14	1 207	852
		<u>32 632</u>	<u>14 616</u>
<b>Passifs non courants</b>			
Obligations locatives	14	3 795	3 931
Dette à long terme	15	-	93 900
Impôts sur le résultat différés	18	98 011	76 234
		<u>134 438</u>	<u>188 681</u>
<b>Capitaux propres</b>			
Capital-actions	16	1 688 122	1 675 940
Surplus d'apport		65 873	63 567
Cumul des autres éléments du résultat global		(51 780)	(141 841)
Déficit		(270 174)	(408 713)
		<u>1 432 041</u>	<u>1 188 953</u>
		<u>1 566 479</u>	<u>1 377 634</u>

**APPROUVÉS AU NOM DU CONSEIL**

(signé) Norman MacDonald, administrateur

(signé) Wendy Louie, administratrice

# Redevances OR Inc.

## États consolidés des résultats

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

	Notes	2025 \$	2024 \$
<b>Produits</b>	19	<b>277 370</b>	<b>191 157</b>
Coût des ventes	19	(9 115)	(6 738)
Épuisement	19	(35 770)	(32 607)
<b>Bénéfice brut</b>		<b>232 485</b>	<b>151 812</b>
<b>Autres charges d'exploitation</b>			
Générales et administratives	19	(20 932)	(18 298)
Développement des affaires	19	(9 293)	(5 632)
Dépréciation des redevances, flux et autres intérêts	19	(5 495)	(49 558)
<b>Bénéfice d'exploitation</b>		<b>196 765</b>	<b>78 324</b>
Produits d'intérêts		4 021	4 153
Charges financières		(4 475)	(7 966)
Gain (perte) de change		645	(4 424)
Quote-part de la perte d'entreprises associées		(14 178)	(30 025)
Autres gains nets (pertes nettes)	19	58 607	(9 920)
<b>Bénéfice avant les impôts sur le résultat</b>		<b>241 385</b>	<b>30 142</b>
Charge d'impôts sur le résultat	18	(35 297)	(13 875)
<b>Bénéfice net</b>		<b>206 088</b>	<b>16 267</b>
<b>Bénéfice net par action</b>	21		
De base		1,10	0,09
Dilué		1,09	0,09

# Redevances OR Inc.

## États consolidés du résultat global

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

	Notes	<u>2025</u> \$	<u>2024</u> \$
<b>Bénéfice net</b>		<b>206 088</b>	<b>16 267</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>			
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés à l'état consolidé des résultats</i>			
Variations de la juste valeur des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		59 673	(4 778)
Incidence fiscale		(2 050)	918
Quote-part des autres éléments du résultat global d'une entreprise associée		(964)	(1 795)
<i>Éléments qui pourront être reclassés à l'état consolidé des résultats</i>			
Ajustements liés à la conversion des monnaies		35 176	(54 425)
Quote-part des autres éléments du résultat global d'entreprises associées		363	2 258
Cession réputée d'un placement dans une entreprise associée			
Reclassement à l'état des résultats des autres éléments du résultat global	9	<u>1 147</u>	<u>-</u>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		<b><u>93 345</u></b>	<b><u>(57 822)</u></b>
<b>Résultat global</b>		<b><u>299 433</u></b>	<b><u>(41 555)</u></b>

# Redevances OR Inc.

## États consolidés des flux de trésorerie

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

	Notes	2025 \$	2024 \$
<b>Activités d'exploitation</b>			
Bénéfice net		206 088	16 267
Ajustements pour :			
Rémunération fondée sur des actions		8 388	6 238
Épuisement et amortissement		36 990	33 572
Dépréciation des redevances, flux et autres intérêts		5 495	49 558
Variation de la provision pour pertes de crédit attendues et radiation d'autres placements et d'intérêts à recevoir		-	(1 399)
Quote-part de la perte d'entreprises associées		14 178	30 025
Variation de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net		(5 315)	(343)
Perte nette découlant de la dilution de placements dans des entreprises associées		-	9 300
Gain à la cession réputée d'une entreprise associée	9	(54 439)	-
Reclassement à l'état des résultats d'autres éléments du résultat global découlant de la cession réputée d'un placement dans une entreprise associée		1 147	-
(Gain) perte de change		(734)	4 428
Charges d'impôts sur le résultat différés		18 664	11 183
Autres		168	2 973
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		230 630	161 802
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	22	14 966	(1 877)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation		<u>245 596</u>	<u>159 925</u>
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisitions de placements à court terme		-	(5 983)
Acquisitions de placements		(12 599)	-
Produit de la cession de placements	10	49 805	3 847
Acquisition de redevances, flux et autres intérêts		(36 879)	(73 449)
Produit de l'exercice d'un droit de réduction		2 051	-
Autres		(1 026)	(57)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		<u>1 352</u>	<u>(75 642)</u>
<b>Activités de financement</b>			
Augmentation de la dette à long terme	15	10 437	35 000
Remboursement de la dette à long terme	15	(105 372)	(84 721)
Exercice d'options d'achat d'actions et actions émises en vertu du régime d'achat d'actions		11 736	9 558
Rachat d'actions ordinaires dans le cours normal des activités	16	(36 673)	(428)
Dividendes versés	16	(34 861)	(30 650)
Retenues à la source sur le règlement d'unités d'actions avec restrictions et différées		(6 512)	(2 442)
Autres		(2 101)	(1 185)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		<u>(163 346)</u>	<u>(74 868)</u>
Augmentation de la trésorerie avant l'incidence des variations des taux de change		83 602	9 415
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie		(567)	(1 523)
<b>Augmentation nette de la trésorerie</b>		83 035	7 892
<b>Trésorerie au 1<sup>er</sup> janvier</b>		59 096	51 204
<b>Trésorerie au 31 décembre</b>	6	<u>142 131</u>	<u>59 096</u>

Des informations supplémentaires sur les états consolidés des flux de trésorerie sont présentées à la note 22.

# Redevances OR Inc.

## État consolidé des variations des capitaux propres Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

	Nombre d'actions ordinaires en circulation	Cumul des autres éléments du résultat global <sup>(i)</sup>			Déficit	Total
		Capital-actions	Surplus d'apport			
		\$	\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2025</b>	<b>186 679 202</b>	<b>1 675 940</b>	<b>63 567</b>	<b>(141 841)</b>	<b>(408 713)</b>	<b>1 188 953</b>
Bénéfice net	-	-	-	-	206 088	206 088
Autres éléments du résultat global	-	-	-	93 345	-	93 345
Résultat global	-	-	-	93 345	206 088	299 433
Dividendes déclarés	-	-	-	-	(39 284)	(39 284)
Actions émises – Régime de réinvestissement des dividendes	128 684	2 954	-	-	-	2 954
Actions émises – Régime d'achat d'actions à l'intention des employés	10 681	255	-	-	-	255
Options d'achat d'actions – Rémunération fondée sur des actions	-	-	681	-	-	681
Options d'achat d'actions exercées	1 123 809	14 888	(3 313)	-	-	11 575
Unités d'actions avec restrictions devant être réglées en actions ordinaires :						
Rémunération fondée sur des actions	-	-	6 825	-	-	6 825
Règlement	206 287	2 207	(4 247)	-	(2 611)	(4 651)
Incidence fiscale	-	-	1 843	-	-	1 843
Unités d'actions différées devant être réglées en actions ordinaires :						
Rémunération fondée sur des actions	-	-	882	-	-	882
Règlement	65 400	644	(1 397)	-	(1 031)	(1 784)
Incidence fiscale	-	-	1 032	-	-	1 032
Rachat d'actions ordinaires dans le cours normal des activités	(1 061 828)	(8 766)	-	-	(27 907)	(36 673)
Transfert des autres éléments du résultat global d'entreprises associées réalisés, déduction faite des impôts	-	-	-	261	(261)	-
Transfert du gain réalisé sur actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	-	-	-	(3 545)	3 545	-
<b>Solde au 31 décembre 2025</b>	<b>187 152 235</b>	<b>1 688 122</b>	<b>65 873</b>	<b>(51 780)</b>	<b>(270 174)</b>	<b>1 432 041</b>

(i) Au 31 décembre 2025, le cumul des autres éléments du résultat global se composait d'éléments qui ne seront pas reclassés aux états consolidés des résultats d'un montant de 41,8 millions de dollars et d'éléments qui pourront être reclassés aux états consolidés des résultats d'un montant de (93,6) millions de dollars.

# Redevances OR Inc.

## État consolidé des variations des capitaux propres Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

	Nombre d'actions ordinaires en circulation	Cumul des autres éléments du résultat global <sup>(i)</sup>		Déficit	Total
		Capital-actions	Surplus d'apport		
		\$	\$	\$	\$
<b>Solde au 1<sup>er</sup> janvier 2024</b> (retraité – note 2)	185 346 524	1 658 908	62 331	(84 816)	1 247 931
Bénéfice net	-	-	-	16 267	16 267
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(57 822)	(57 822)
Résultat global	-	-	-	16 267	(41 555)
Dividendes déclarés	-	-	-	(34 665)	(34 665)
Actions émises – Régime de réinvestissement des dividendes	205 741	3 282	-	-	3 282
Actions émises – Régime d'achat d'actions à l'intention des employés	16 497	263	-	-	263
Options d'achat d'actions – Rémunération fondée sur des actions	-	-	1 587	-	1 587
Options d'achat d'actions exercées	956 758	11 916	(2 519)	-	9 397
Unités d'actions avec restrictions devant être réglées en actions ordinaires :					
Rémunération fondée sur des actions	-	-	3 569	-	3 569
Règlement	160 331	1 586	(2 975)	(722)	(2 111)
Incidence fiscale	-	-	422	-	422
Unités d'actions différées devant être réglées en actions ordinaires :					
Rémunération fondée sur des actions	-	-	1 082	-	1 082
Règlement	19 351	201	(437)	(92)	(328)
Incidence fiscale	-	-	507	-	507
Rachat d'actions ordinaires dans le cours normal des activités	(26 000)	(216)	-	(212)	(428)
Transfert des autres éléments du résultat global d'entreprises associées réalisés, déduction faite des impôts	-	-	-	762	-
Transfert du gain réalisé sur actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite des impôts	-	-	-	(35)	-
<b>Solde au 31 décembre 2024</b>	<b>186 679 202</b>	<b>1 675 940</b>	<b>63 567</b>	<b>(141 841)</b>	<b>1 188 953</b>

(i) Au 31 décembre 2024, le cumul des autres éléments du résultat global se composait d'éléments qui ne seront pas reclassés aux états consolidés des résultats d'un montant de (12,7) millions de dollars et d'éléments qui pourront être reclassés aux états consolidés des résultats d'un montant de (129,2) millions de dollars.

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 1. Nature des activités

Redevances OR Inc. (anciennement Redevances Aurifères Osisko ltée) et ses filiales (collectivement, « Redevances OR » ou la « Société ») sont engagées dans l'acquisition et la gestion de redevances, d'ententes de flux et d'intérêts similaires de métaux précieux et d'autres matières premières qui correspondent aux objectifs de la Société en matière de risque/rendement. Redevances OR est une société ouverte domiciliée au Québec (Canada), dont les titres se négocient à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York, et a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec). L'adresse de son siège social est le 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec, Canada. La Société détient un portefeuille de redevances, d'ententes de flux, d'options sur des financements par redevances ou ententes de flux, et de droits exclusifs de participer à de futurs financements par redevances ou ententes de flux sur divers projets. Le principal actif de la Société est une redevance de 3 à 5 % du rendement net de fonderie (*net smelter return* ou « NSR ») sur le complexe Canadian Malartic, situé au Québec (Canada).

#### 2. Base d'établissement

Les états financiers consolidés ci-joints ont été établis conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'*International Accounting Standards Board* (l'« IASB »). Les conventions comptables, les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans ces états financiers consolidés sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées pour l'exercice financier précédent. Le conseil d'administration a approuvé les présents états financiers consolidés pour publication le 18 février 2026.

##### Changement de la monnaie de présentation

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2024, la Société a choisi de changer sa monnaie de présentation, qui était le dollar canadien (« \$ CA »), pour le dollar américain. Le changement de la monnaie de présentation a pour but d'améliorer la capacité des investisseurs et des autres parties prenantes à comparer les résultats financiers de la Société avec ceux d'autres sociétés de redevances et de flux de métaux précieux, qui présentent pour la plupart leurs résultats en dollars américains.

Conformément à la norme IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, ce changement de la monnaie de présentation a été appliqué de façon rétrospective, comme si la nouvelle monnaie de présentation avait toujours été la monnaie de présentation de la Société.

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 3. Méthodes comptables significatives

Les méthodes comptables significatives appliquées pour la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-dessous.

##### a) Consolidation

Les états financiers de la Société consolident les comptes de Redevances OR Inc. et ceux de ses filiales. Les transactions, les soldes et les gains latents ou pertes latentes intragroupes sont éliminés lors de la consolidation. Les filiales sont les entités que la Société a la capacité de contrôler. La Société contrôle une entité lorsque le groupe est exposé ou a droit à des rendements variables de par sa participation dans l'entité et a la capacité d'influer sur ces rendements en exerçant son pouvoir sur l'entité. Les comptes des filiales sont intégralement consolidés à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré à Redevances OR Inc. ou ses filiales, et sont déconsolidés à compter de la date à laquelle ce contrôle cesse.

La principale filiale de la Société, son emplacement géographique et la participation s'y rapportant aux 31 décembre 2025 et 2024 sont les suivants :

Entité	Juridiction	Participation	Monnaie fonctionnelle
OR Royalties International Ltd. (anciennement Osisko Bermuda Limited)	Bermudes	100 %	Dollar américain

##### b) Conversion des monnaies étrangères

###### (i) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments des états financiers de chacune des entités consolidées et des entités associées de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). La monnaie fonctionnelle de la Société mère est le dollar canadien et la monnaie de présentation de la Société est le dollar américain.

Les actifs et les passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation, qui n'est donc pas le dollar américain, sont convertis en dollars américains au taux de change en vigueur à la date du bilan consolidé, et les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen sur la période de présentation de l'information. Les gains et les pertes découlant de ces conversions sont comptabilisés dans l'ajustement lié à la conversion des monnaies dans les autres éléments du résultat global.

###### (ii) Transactions et soldes en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères, y compris les produits et les charges, sont converties dans la monnaie fonctionnelle de la filiale respective en utilisant le taux de change en vigueur à la date de chaque transaction ou évaluation lorsque les éléments sont réévalués. Les actifs et les passifs monétaires libellés dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les gains et les pertes de change qui résultent du règlement de ces transactions et des conversions de fins de période sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats.

Les actifs et les passifs non monétaires sont convertis aux taux de change historiques, à moins qu'ils soient comptabilisés à la juste valeur, auquel cas ils sont convertis au taux de change en vigueur à la date de l'évaluation de la juste valeur. Les variations de la juste valeur des actifs et des passifs financiers non monétaires, tels que les placements détenus et évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, attribuables aux fluctuations des taux de change sont comptabilisées à l'état consolidé des résultats comme faisant partie des gains ou des pertes de juste valeur. Ces variations de la juste valeur des actifs financiers non monétaires, tels que les placements classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, sont incluses dans les autres éléments du résultat global.

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 3. Méthodes comptables significatives (suite)

##### c) Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif ont expiré ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif transféré.

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les cours du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme le modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation acceptables.

L'évaluation subséquente à la comptabilisation initiale dépend de la classification de l'instrument financier. La Société a classé ses instruments financiers dans les catégories suivantes, selon les fins pour lesquelles ils ont été acquis et leurs caractéristiques.

##### (i) Actifs financiers

###### Titres de créance

Les investissements en titres de créance sont ultérieurement évalués au coût amorti lorsque l'actif est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif consiste à conserver ces actifs en vue de recevoir des flux de trésorerie contractuels et lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiques, à des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de capital et d'intérêt sur le montant de capital qui reste à rembourser.

Les placements en titres de créance sont ultérieurement évalués à la juste valeur lorsqu'ils ne se qualifient pas pour l'évaluation au coût amorti. Les instruments financiers ultérieurement évalués à la juste valeur, y compris les instruments dérivés qui sont des actifs, sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées en résultat net, à moins qu'ils ne soient détenus dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif consiste à conserver ces actifs en vue de recevoir des flux de trésorerie contractuels ou de les vendre et lorsque les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiques, à des flux de trésorerie qui sont uniquement des paiements de capital et d'intérêt sur le montant de capital qui reste à rembourser. Dans ce dernier cas, les gains et pertes latents sont initialement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et ultérieurement reclassés en résultat net par le biais de l'amortissement des primes et des escomptes, les pertes de valeur ou la décomptabilisation.

###### Titres de capitaux propres

Les placements en titres de capitaux propres sont ultérieurement évalués à la juste valeur et les variations sont comptabilisées en résultat net. Les titres de capitaux propres qui ne sont pas détenus à des fins de transaction peuvent être irrévocablement désignés à la juste valeur dans les autres éléments du résultat global lors de la comptabilisation initiale, sans reclassement ultérieur en résultat net. Les gains et les pertes cumulés sont transférés du cumul des autres éléments du résultat global aux bénéfices ou déficits non répartis lors de la décomptabilisation du placement.

##### (ii) Passifs financiers

Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, exception faite des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces passifs, incluant les dérivés qui sont des passifs, sont ultérieurement évalués à la juste valeur.

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 3. Méthodes comptables significatives (suite)

##### c) Instruments financiers (suite)

La Société a classé ses instruments financiers comme suit :

<u>Catégorie</u>	<u>Instrument financier</u>
Actifs financiers au coût amorti	Trésorerie Effets et créances à recevoir Produits à recevoir en vertu de redevances, de flux et d'autres intérêts Produits d'intérêts à recevoir Autres débiteurs
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	Placements en dérivés et débentures convertibles
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Placements en actions et en titres de capitaux propres, autres que les dérivés
Passifs financiers au coût amorti	Comptes créditeurs et charges à payer Emprunts en vertu de la facilité de crédit renouvelable

##### d) Dépréciation des actifs financiers

À chaque date de clôture, la Société évalue, de façon prospective, les pertes de crédit attendues liées à ses actifs financiers comptabilisés au coût amorti. La méthodologie de dépréciation appliquée dépend de la question à savoir s'il y a eu une augmentation importante du risque de crédit (placements en titres de créance évalués au coût amorti) ou si une approche simplifiée a été choisie (autres comptes débiteurs).

##### Placements en titres de créance

Dans la mesure où un titre de créance au coût amorti est considéré comme ayant un faible risque de crédit, ce qui correspond à une notation de catégorie investissement, et que le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante, la provision pour perte est déterminée en fonction des pertes de crédit attendues au cours des 12 prochains mois. Si le risque de crédit a substantiellement augmenté, les pertes de crédit attendues sur la durée de vie sont comptabilisées.

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 3. Méthodes comptables significatives (suite)

##### e) *Placements dans des entreprises associées*

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable, mais qu'elle ne contrôle pas. Les résultats financiers des placements de la Société dans ses entreprises associées sont intégrés dans les résultats de la Société selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, le placement est initialement comptabilisé au coût, et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour tenir compte de la quote-part des résultats des entreprises associées revenant à la Société après la date d'acquisition. Cette quote-part des résultats tient compte de l'attribution du prix payé à la part de la Société des actifs et des passifs sous-jacents de l'entreprise associée. La quote-part des résultats est comptabilisée à l'état consolidé des résultats et sa quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées est incluse dans les autres éléments du résultat global. Les gains et les pertes de dilution résultant de changements du pourcentage de participation dans les entreprises associées sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats.

La Société évalue à chaque date de présentation de l'information s'il existe une indication objective de perte de valeur de ses placements dans des entreprises associées. S'il y a perte de valeur, la valeur comptable de la quote-part des actifs sous-jacents des entreprises associées qui revient à la Société est ramenée à sa valeur recouvrable estimée (c'est-à-dire la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur d'utilité), et la perte de valeur est présentée à l'état consolidé des résultats.

##### f) *Redevances, flux et autres intérêts*

Les redevances, flux et autres intérêts représentent des redevances, des ententes de flux et d'autres intérêts acquis s'appliquant à des propriétés en production, à des propriétés à l'étape du développement et à des propriétés à l'étape de l'exploration ou de l'évaluation. Les redevances, flux et autres intérêts sont comptabilisés au coût et capitalisés à titre d'actifs corporels. Ils sont par la suite évalués au coût moins l'amortissement et l'épuisement cumulés et les pertes de valeurs cumulées. Les principales catégories des intérêts de la Société sont les actifs en production, les actifs en développement, et les actifs d'exploration et d'évaluation. Les actifs en production sont ceux qui ont généré des produits découlant d'activités régulières pour la Société. Les actifs en développement sont des participations dans des projets en développement, à l'étape de l'obtention de permis ou de l'étude de faisabilité, et qui, de l'avis de la direction, pourraient raisonnablement générer des produits réguliers pour la Société dans un futur proche. Les actifs d'exploration et d'évaluation correspondent à des propriétés qui n'ont pas atteint l'étape du développement, de l'obtention des permis ou de la faisabilité ou qui sont de nature trop spéculative et pour lesquelles une période de plusieurs années sera requise avant qu'elles ne puissent générer des produits, si jamais elles le font, ou qui ne sont présentement pas actives.

Les redevances, flux et autres intérêts à l'égard des actifs en production et à l'étape du développement sont comptabilisés au coût et capitalisés conformément à la norme IAS 16, *Immobilisations corporelles*. Les redevances, flux et autres intérêts à l'égard de mines en production sont épuisés selon la méthode des unités de production sur la durée de vie de la propriété à laquelle le droit se rapporte. La durée de vie est estimée en fonction des estimations disponibles des réserves minérales prouvées et probables spécifiquement associées aux propriétés et peut inclure une partie des ressources qui devrait être convertie en réserves, en se basant sur le jugement et les taux de conversion historiques obtenus par l'exploitant minier. La direction s'appuie sur les renseignements à sa disposition en vertu des contrats avec les exploitants et/ou sur les données publiques sur les réserves minérales prouvées et probables et les ressources minérales publiées par les exploitants des mines en production auxquelles ses redevances, ententes de flux et autres intérêts se rapportent. Lorsqu'aucune information n'est disponible publiquement, l'épuisement est basé sur les meilleures estimations de la Société des volumes devant être livrés en vertu des contrats.

Lors de l'acquisition d'un droit de redevances, d'une entente de flux ou d'autres intérêts sur un actif en production ou à l'étape du développement, une part du coût d'acquisition peut être attribuée au potentiel d'exploration de la propriété visée en fonction de sa juste valeur. La juste valeur estimative de ce potentiel d'exploration acquis est comptabilisée comme un actif (participation non sujette à l'amortissement) à la date d'acquisition. Les mises à jour sur les réserves et les ressources minérales fournies par les exploitants des propriétés sont utilisées pour déterminer le montant qui sera converti des participations non sujettes à l'amortissement aux participations sujettes à l'amortissement.

Les redevances, flux et autres intérêts se rapportant à des actifs d'exploration et d'évaluation sont comptabilisés au coût et capitalisés conformément à la norme IFRS 6, *Exploration et évaluation des ressources minérales*. Les coûts d'acquisition des redevances, flux et autres intérêts sur les propriétés d'exploration et d'évaluation sont capitalisés et ne sont pas épuisés tant que les activités génératrices de produits ne sont pas commencées.

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 3. Méthodes comptables significatives (suite)

##### f) *Redevances, flux et autres intérêts (suite)*

Les redevances, flux et autres intérêts à l'égard des actifs en production et à l'étape du développement sont évalués pour dépréciation à chaque date de présentation de l'information s'il existe des indications selon lesquelles la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée. La dépréciation est évaluée au niveau des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») qui, conformément à la norme IAS 36, *Dépréciation d'actifs*, sont définies comme étant le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie issues d'autres actifs. C'est généralement le cas des redevances, des flux et des autres intérêts individuels pour chaque propriété pour laquelle des entrées de trésorerie sont générées.

Les redevances, flux et autres intérêts à l'égard des actifs d'exploration et d'évaluation sont évalués pour dépréciation s'il existe des indices de dépréciation conformément à IFRS 6. Une perte de valeur est comptabilisée pour le montant de la valeur comptable de l'actif excédant sa valeur recouvrable, soit la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de cession et la valeur d'utilité. Une participation qui a été antérieurement classée comme actif d'exploration et d'évaluation est aussi évaluée pour dépréciation avant sa reclassification en actif à l'étape du développement ou en production et la perte de valeur, si existante, est comptabilisée en résultat net.

##### g) *Goodwill*

Le goodwill est comptabilisé lors d'un regroupement d'entreprises si le coût de l'acquisition dépasse la juste valeur des actifs nets identifiables acquis. Le goodwill est alors alloué aux UGT ou aux groupes d'UGT qui devraient, selon toute attente, bénéficier des synergies du regroupement. La Société fait un test de dépréciation sur le goodwill annuellement au 31 décembre de chaque année. De plus, la Société vérifie les indices de dépréciation à chaque date de fin de la période de présentation de l'information et, si un indice de dépréciation est identifié, procède à un test de dépréciation sur le goodwill. Si la valeur comptable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT auquel le goodwill est associé dépasse sa valeur recouvrable, alors une perte de valeur est comptabilisée. Les pertes de valeur sur le goodwill ne sont pas reprises.

Le montant recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est évalué à la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée des coûts de cession.

##### h) *Impôts sur le résultat exigibles et différés*

La charge d'impôts pour la période comprend la charge d'impôts exigibles et la charge d'impôts différés. Les impôts sont comptabilisés à l'état consolidé des résultats, sauf s'ils concernent des éléments qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global directement dans les capitaux propres. Dans ce cas, les impôts sont aussi respectivement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

###### *Impôts sur le résultat exigibles*

La charge d'impôts sur le résultat exigibles correspond aux impôts exigibles sur le bénéfice imposable de l'exercice, en utilisant les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date du bilan dans les juridictions où la Société et ses filiales exercent leurs activités et génèrent un bénéfice imposable. La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations pour lesquelles la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation. Elle établit des provisions, lorsque cela est approprié, en fonction des montants qu'elle prévoit verser aux autorités fiscales.

###### *Impôts sur le résultat différés*

La Société comptabilise les impôts sur le résultat différés selon la méthode de l'actif ou du passif fiscal. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts sur le résultat différés sont comptabilisés pour tenir compte des conséquences fiscales futures attribuables aux écarts temporaires entre les valeurs comptables aux états financiers des actifs et des passifs existants et leur valeur fiscale. Toutefois, les impôts sur le résultat différés ne sont pas comptabilisés s'ils découlent de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice ou la perte comptable ni le bénéfice ou la perte fiscal(e). Les actifs et les passifs d'impôts sur le résultat différés sont calculés selon les taux d'imposition (et les lois) en vigueur ou pratiquement en vigueur qui s'appliquent au revenu imposable dans la période au cours de laquelle les écarts temporaires devraient se résorber ou être réglés.

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 3. Méthodes comptables significatives (suite)

##### h) Impôts sur le résultat exigibles et différés (suite)

Les actifs d'impôts sur le résultat différés sont comptabilisés uniquement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible et contre lequel les écarts temporaires pourront être utilisés.

Les passifs d'impôts sur le résultat différés sont comptabilisés pour les écarts temporaires découlant de placements dans des filiales et des entreprises associées, sauf dans les cas où le moment où l'écart temporaire se résorbera est contrôlé par la Société et qu'il est probable que l'écart temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et les passifs d'impôts sur le résultat différés sont présentés comme non courants et sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs exigibles et lorsque les actifs et les passifs d'impôts différés sont liés à des impôts sur le résultat qui sont perçus par la même autorité fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes lorsqu'il y a une intention de régler les soldes sur une base nette.

##### i) Comptabilisation des produits

La Société génère des produits de ses contrats avec des clients en vertu de chacun de ses droits de redevances, de flux et d'autres intérêts. La Société a déterminé que chaque unité d'une matière première qui est livrée à un client en vertu d'un arrangement de redevances, de flux ou d'autres intérêts est une obligation d'exécution pour la livraison d'un bien qui est distinct de chacune des autres unités de la matière première devant être livrée en vertu du même arrangement.

Les produits se composent des produits tirés de la vente de matières premières reçues ou acquises et des produits directement issus de redevances, de flux et d'autres intérêts.

Pour les matières premières reçues en vertu d'ententes d'écoulement et ultérieurement vendues, les obligations d'exécution de la Société portent principalement sur la livraison d'or, d'argent ou d'autres métaux aux clients. Les produits sont comptabilisés lorsque le contrôle est transféré au client, ce qui se réalise à la livraison du métal; le client a l'entière discrétion sur celui-ci et il n'existe aucune obligation non respectée qui pourrait avoir des conséquences sur l'acceptation du métal. Le contrôle de l'or affiné, de l'argent, de cuivre et des autres métaux est transféré au client lorsque le métal concerné reçu (ou acheté) de l'exploitant est livré et vendu par la Société aux clients.

Pour les ententes de redevances payées en trésorerie, les produits sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle la production de métaux a lieu, en se basant sur la part attribuable de la production et le prix spécifié dans l'entente pour la matière première, après déduction des coûts autorisés contractuellement.

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir lorsque la direction peut estimer de façon fiable le montant conformément aux modalités des ententes de redevances, de flux et d'autres intérêts. Dans certains cas, la Société ne dispose pas de renseignements suffisants pour arriver à une estimation raisonnable des produits et par conséquent, la comptabilisation des produits est alors reportée jusqu'à ce que la direction soit en mesure d'établir une estimation raisonnable. Les écarts entre les estimations et les montants réels sont ajustés et comptabilisés dans la période au cours de laquelle les montants réels sont connus.

##### j) Rémunération fondée sur des actions

###### Régime d'options d'achat d'actions

La Société a offert un régime d'options d'achat d'actions à ses dirigeants, employés et consultants jusqu'en 2025, après quoi elle a cessé d'attribuer des options d'achat d'actions. Chaque tranche d'une attribution a été considérée comme une attribution séparée ayant sa propre période d'acquisition des droits et sa propre juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur de chacune des tranches a été évaluée à la date d'attribution au moyen du modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes. La charge de rémunération est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits de la tranche selon le nombre d'options attribuées devant être acquises, et vient augmenter le surplus d'apport. Le nombre d'options attribuées devant être acquises est révisé au moins une fois par an, et toute incidence est comptabilisée immédiatement.

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 3. Méthodes comptables significatives (suite)

##### j) Rémunération fondée sur des actions (suite)

###### Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Toute contrepartie versée lors de l'exercice d'options d'achat d'actions est créditée au capital-actions. Le surplus d'apport résultant de la rémunération fondée sur des actions est transféré au capital-actions lorsque les options sont exercées.

###### Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions

La Société offre un régime d'unités d'actions différées (« UAD ») aux administrateurs qui ne sont pas membres de la direction, et un régime d'unités d'actions avec restrictions (« UAR ») à ses dirigeants, employés et consultants dans le cadre de leur programme de rémunération à long terme, leur donnant le droit de toucher un paiement en actions ordinaires, en trésorerie (basé sur le prix des actions de Redevances OR au moment pertinent) ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie à la seule discrétion de la Société. La juste valeur des UAD et des UAR octroyées par la Société devant être réglées en actions ordinaires est évaluée à la date d'octroi et est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits au surplus d'apport, avec une charge correspondante à la rémunération fondée sur des actions. Un passif pour les UAD et les UAR devant être réglées en trésorerie est évalué à la juste valeur à la date d'octroi et est ultérieurement ajusté à chaque date de bilan pour toute variation de la juste valeur. Le passif est comptabilisé sur la période d'acquisition des droits et une charge correspondante est inscrite au titre de la rémunération fondée sur des actions.

##### k) Information sectorielle

Les secteurs d'exploitation sont présentés conformément à l'information interne fournie au président et chef de la direction, qui assure les fonctions du principal décideur opérationnel. Il lui incombe par conséquent de répartir les ressources et d'évaluer le rendement des secteurs d'exploitation de la Société. Le président et chef de la direction organise et gère les activités en un seul secteur, consistant en l'acquisition et la gestion de redevances, d'ententes de flux et d'autres intérêts pour les métaux précieux et autres matières premières.

#### 4. Nouvelles normes comptables et normes comptables modifiées

##### Normes comptables publiées mais pas encore en vigueur

La Société n'a pas encore adopté certaines normes, interprétations des normes existantes et modifications qui ont été publiées, mais dont la date d'entrée en vigueur est postérieure au 31 décembre 2025. Ces normes, interprétations de normes existantes et modifications, autres qu'*IFRS 18 États financiers : Présentation et informations à fournir* et les modifications à *IFRS 9 Instruments financiers* et *IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir*, qui sont présentées ci-dessous, ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la Société ou ne sont pas considérées significatives et ne sont donc pas abordées dans les présentes.

##### *IFRS 18 – États financiers : Présentation et informations à fournir*

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, la nouvelle norme sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers, qui porte sur des changements à l'état du résultat net. IFRS 18 a été publiée en réaction aux préoccupations des investisseurs concernant la comparabilité et la transparence des informations présentées par les entités sur leur performance. Les nouvelles exigences introduites dans IFRS 18 aideront à assurer la comparabilité de la performance financière d'entités similaires, particulièrement en ce qui concerne la définition du « résultat d'exploitation ». Les nouvelles informations requises pour certaines mesures de performance définies par la direction amélioreront également la transparence. Les nouveaux concepts clés introduits dans IFRS 18 concernent :

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 4. Nouvelles normes comptables et normes comptables modifiées (suite)

##### Normes comptables publiées mais pas encore en vigueur (suite)

##### *IFRS 18 – États financiers : Présentation et informations à fournir (suite)*

- la structure de l'état du résultat net;
- les informations requises dans les états financiers pour certaines mesures de performance liées au résultat net qui sont présentées ailleurs que dans les états financiers de l'entité (c'est-à-dire les mesures de performance définies par la direction); et
- des principes de regroupement et de ventilation améliorés s'appliquant aux états financiers de base et aux notes en général.

IFRS 18 remplacera IAS 1; plusieurs des autres principes existants dans IAS 1 sont retenus, avec de légères modifications. IFRS 18 n'aura pas d'incidence sur la comptabilisation ou l'évaluation d'éléments dans les états financiers, mais pourrait changer ce qu'une entité présente comme étant son « résultat net d'exploitation ».

IFRS 18 s'appliquera aux périodes ouvertes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027 et s'appliquera également aux données comparatives. La direction évalue actuellement l'incidence de la nouvelle norme sur ses états financiers consolidés.

##### *Modifications – IFRS 9, Instruments financiers et IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir*

Le 30 mai 2024, l'IASB a publié des modifications ciblées aux normes IFRS 9 et IFRS 7, en réaction à certaines questions récentes soulevées dans la pratique. Les modifications ont été publiées afin de :

- clarifier la date de comptabilisation et de décomptabilisation de certains actifs et passifs financiers, avec une nouvelle exception pour certains passifs financiers réglés au moyen d'un système de transfert électronique de fonds;
- clarifier et ajouter davantage d'instructions pour évaluer si un actif financier satisfait au critère des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts;
- ajouter de nouvelles informations à fournir pour certains instruments dont les modalités contractuelles peuvent modifier les flux de trésorerie; et
- mettre à jour les informations à fournir pour les instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les nouvelles exigences s'appliqueront à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, bien que l'application anticipée soit permise. Ces modifications ne devraient pas avoir d'impact important sur les états financiers consolidés.

#### 5. Estimations comptables critiques et jugements importants

La préparation des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité exige de la Société qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés à titre d'actif et de passif, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés à titre de produits et de charges au cours de la période de présentation de l'information. La Société procède aussi à des estimations et émet des hypothèses pour l'avenir. La détermination d'estimations nécessite l'exercice de jugements basés sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés raisonnables dans les circonstances.

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 5. Estimations comptables critiques et jugements importants (suite)

##### Estimations et hypothèses comptables critiques

###### *Réserves et ressources minérales – Redevances, ententes de flux et autres actifs*

Les redevances, ententes de flux et autres intérêts constituent une composante majeure des actifs de la Société de telle sorte que les réserves et les ressources minérales des propriétés auxquelles ces droits se rattachent ont une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société. Ces estimations sont utilisées pour déterminer l'épuisement des redevances, flux et autres intérêts de la Société et pour évaluer la recouvrabilité de la valeur comptable des redevances, flux et autres intérêts. Pour les redevances, flux et autres intérêts, les données publiques sur les réserves et les ressources minérales publiées par les exploitants des propriétés impliquent des évaluations d'études géologiques et géophysiques et des données économiques et reposent sur différentes hypothèses concernant notamment les prix des matières premières et les coûts de production. Ces hypothèses sont, de par leur nature, sujettes à interprétation et incertitude. Les estimations de réserves et de ressources minérales peuvent changer en fonction de nouvelles connaissances acquises après l'évaluation initiale, et être ajustées par les experts en géologie de la Société, si cela est jugé nécessaire. Tout changement dans les estimations de réserves et de ressources minérales pourrait avoir une incidence importante sur la recouvrabilité présumée de la valeur comptable des redevances, flux et autres intérêts.

###### *Dépréciation des redevances, flux et autres intérêts*

L'évaluation de la juste valeur des redevances, flux et autres intérêts nécessite de recourir à des estimations et des hypothèses sur la production recouvrable, les prix des matières premières à long terme, les taux d'actualisation, la conversion des ressources/réserves minérales, les multiples basés sur la valeur nette des actifs, les taux de change des devises étrangères, les projets d'expansion à venir nécessitant des investissements et les implications sur la production associée. De plus, la Société peut utiliser d'autres approches pour déterminer la juste valeur, qui pourraient nécessiter des estimations quant à : (i) la valeur monétaire par once de ressources/réserves minérales; (ii) les multiples de flux de trésorerie; et (iii) la capitalisation boursière d'actifs comparables. Tout changement dans l'une ou l'autre des estimations utilisées pour déterminer la juste valeur des redevances, flux et autres intérêts pourrait avoir une incidence sur l'analyse de la dépréciation (ou de la reprise de valeur).

##### Jugements importants dans l'application des méthodes comptables de la Société

###### *Entité bénéficiaire d'un investissement – contrôle et influence notable*

L'évaluation du contrôle ou de l'influence notable de la Société sur une entité bénéficiaire d'un investissement nécessite de porter un jugement lors de l'évaluation des facteurs qui pourraient donner lieu à un contrôle ou une influence notable. Les facteurs pouvant mener à la conclusion que la Société exerce un contrôle ou une influence notable sur une entité bénéficiaire d'un investissement comprennent, sans s'y limiter, le pourcentage détenu; la représentation au conseil d'administration; les accords d'investissement entre l'investisseur et l'entité bénéficiaire d'un investissement; la participation aux processus décisionnels; les transactions significatives entre l'investisseur et l'entité bénéficiaire d'un investissement; les échanges de personnel de gestion; l'accès à des renseignements techniques critiques; et les droits de vote potentiels.

Tout changement dans les jugements portés pour déterminer si la Société exerce un contrôle ou une influence notable sur une entité bénéficiaire d'un investissement pourrait avoir un impact sur le traitement comptable de l'investissement dans ladite entité.

###### *Dépréciation des actifs financiers*

Pour évaluer si le risque de crédit lié à un instrument financier a sensiblement augmenté depuis la comptabilisation initiale, la Société compare le risque qu'un défaut de paiement survienne à l'égard de l'instrument financier à la date de présentation de l'information avec le risque qu'un défaut de paiement survienne à l'égard de l'instrument financier à la date de la comptabilisation initiale. Dans le cadre de cette évaluation, la Société tient compte à la fois d'informations quantitatives et qualitatives qui sont raisonnables et à l'appui, incluant des informations prospectives qui sont disponibles sans effort indu. Les provisions pour pertes sur actifs financiers sont basées sur des hypothèses à propos du risque de défaut de paiement et des taux de pertes attendues. La Société fait preuve de jugement lorsqu'elle formule ces hypothèses et sélectionne des données pour le calcul de la provision pour pertes de crédit attendues. Elle se fonde notamment sur son historique et les conditions actuelles des marchés, de même que sur des estimations prospectives à la fin de chaque période de référence.

Tout changement apporté aux jugements utilisés pour déterminer le risque de défaut et les taux de pertes attendues pourrait avoir une incidence importante sur la provision ou la radiation.

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 5. Estimations comptables critiques et jugements importants (suite)

##### *Dépréciation des redevances, flux et autres intérêts sur des propriétés d'exploration et d'évaluation*

L'évaluation de perte ou de reprise de valeur des redevances, flux et autres intérêts sur les propriétés d'exploration et d'évaluation nécessite de porter un jugement afin de déterminer s'il existe des indices qu'un test de perte ou de reprise de valeur formel serait nécessaire à l'égard des redevances, flux et autres intérêts sur des propriétés d'exploration et d'évaluation de la Société. Les facteurs qui pourraient déclencher un test de perte ou de reprise de valeur comprennent, sans s'y limiter, le fait que le droit de l'exploitant d'explorer dans un secteur spécifique arrive à échéance au cours de la période ou dans un avenir rapproché et qu'il n'est pas prévu de le renouveler; le fait que d'importantes dépenses d'exploration et d'évaluation dans un secteur spécifique ne sont pas planifiées par l'exploitant, compte tenu des dépenses devant être engagées par le participant à une entente d'amodiation, ne sont ni budgétées ni planifiées; le fait que l'exploration et l'évaluation de ressources minérales dans un secteur spécifique n'ont pas mené à la découverte de quantités commercialement viables de ressources minérales et que l'exploitant a décidé de mettre fin à de telles activités dans ce secteur spécifique; le fait que des données suffisantes existent pour indiquer que, bien que le développement dans un secteur spécifique puisse probablement aller de l'avant, il est peu probable que la valeur comptable des redevances, flux et autres intérêts soit recouvrée en entier advenant un développement fructueux ou une vente; des tendances négatives importantes dans l'industrie ou l'économie en général; des interruptions des activités d'exploration et d'évaluation par l'exploitant ou par le participant à une entente d'amodiation; et des variations significatives des prix actuels ou prévus pour les matières premières.

Tout changement dans les jugements portés lors de la détermination de la juste valeur des redevances, flux et autres intérêts sur les propriétés d'exploration et d'évaluation pourrait avoir une incidence sur l'analyse de perte ou de reprise de valeur.

##### *Dépréciation des redevances, flux et autres intérêts sur des propriétés en production et en développement*

L'évaluation de perte ou de reprise de valeur des redevances, flux et autres intérêts sur les propriétés en développement et en production nécessite de porter des jugements afin de déterminer s'il existe des indices qu'un test de perte ou de reprise de valeur formel serait nécessaire à l'égard des redevances, flux et autres intérêts sur des propriétés en développement et en production de la Société. Les facteurs qui peuvent déclencher une analyse de perte ou de reprise de valeur comprennent, sans s'y limiter, une baisse significative de la valeur marchande; un actif net supérieur à la capitalisation boursière; une variation significative des réserves et des ressources minérales; des tendances significativement négatives dans l'économie ou l'industrie; des interruptions dans les activités de production; une production significativement plus faible que prévu; et une variation significative des prix pour les matières premières et des taux d'intérêt actuels ou prévus.

Tout changement dans les jugements portés lors de la détermination de la juste valeur des redevances, flux et autres intérêts sur les propriétés en production pourrait avoir une incidence sur l'analyse de perte ou de reprise de valeur.

##### *Actifs d'impôts différés*

La direction évalue en continu les probabilités que des actifs d'impôts différés puissent être réalisés. Ceci exige de la direction qu'elle évalue s'il est probable que des revenus imposables suffisants existeront dans l'avenir contre lesquels ces pertes pourront être utilisées au cours de la période de report. Cette évaluation nécessite, de par sa nature, un jugement important.

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 6. Trésorerie

Aux 31 décembre 2025 et 2024, la situation de trésorerie consolidée était la suivante :

	<u>31 décembre 2025</u>	<u>31 décembre 2024</u>
	\$	\$
Trésorerie détenue en dollars américains	130 509	48 223
Trésorerie détenue en dollars canadiens <sup>(i)</sup>	11 622	10 873
Total de la trésorerie	<u>142 131</u>	<u>59 096</u>

(i) La trésorerie détenue en dollars canadiens s'élevait à 15,9 millions de dollars canadiens au 31 décembre 2025 (15,6 millions de dollars canadiens au 31 décembre 2024).

#### 7. Sommes à recevoir

	<u>31 décembre 2025</u>	<u>31 décembre 2024</u>
	\$	\$
Produits à recevoir en vertu de redevances, de flux et d'autres intérêts	2 283	2 110
Autres débiteurs	944	996
	<u>3 227</u>	<u>3 106</u>

#### 8. Autres actifs

	<u>31 décembre 2025</u>	<u>31 décembre 2024</u>
	\$	\$
<u>Courants</u>		
Charges payées d'avance et dépôts	2 326	1 612
	<u>2 326</u>	<u>1 612</u>
<u>Non courants</u>		
Intérêts à recevoir	1 292	-
Frais de financement différés	2 003	1 293
Immobilisations corporelles <sup>(i)</sup>	5 080	4 083
	<u>8 375</u>	<u>5 376</u>

(i) Les immobilisations corporelles comprennent des actifs au titre de droits d'utilisation de 4,0 millions de dollars au 31 décembre 2025 (3,9 millions de dollars au 31 décembre 2024).

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 9. Placements dans des entreprises associées

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	43 262	87 444
Quote-part nette de la perte <sup>(i)</sup>	(14 178)	(30 025)
Quote-part nette des autres éléments du résultat global <sup>(i)</sup>	(601)	463
Perte nette découlant de la dilution de la participation <sup>(ii)</sup>	-	(9 300)
Gain à la cession réputée <sup>(iii)</sup>	54 439	-
Transferts aux autres placements (note 10) <sup>(iii)</sup>	(84 502)	-
Ajustements liés à la conversion des monnaies	1 580	(5 320)
Solde au 31 décembre	<u>-</u>	<u>43 262</u>

- (i) Les quotes-parts nettes du résultat (ou de la perte) et du résultat global ont été ajustées dans la mesure où la direction a connaissance d'événements importants qui influent sur le résultat net et sur le résultat global d'une entreprise associée au cours de la période où les résultats des participations comptabilisées à la valeur de consolidation sont comptabilisés avec un décalage de jusqu'à 3 mois, ce qui était le cas du placement dans Osisko Développement Corp. (« Osisko Développement »).
- (ii) En octobre et novembre 2024, Osisko Développement a conclu des placements privés, qui ont réduit le pourcentage de participation de 39,01 % à 24,41 % et entraîné une perte de dilution de 9,3 millions de dollars.
- (iii) En août 2025, Osisko Développement a conclu un autre placement privé, qui a réduit le pourcentage de participation de la Société de 24,15 % à 13,97 % et qui, conformément à l'entente d'investissement, a eu une incidence sur les droits de nomination au conseil d'administration d'Osisko Développement. En raison de ces changements, entre autres considérations, la Société a conclu qu'elle avait perdu son influence notable sur l'entité à des fins comptables et que cette dernière n'était donc plus considérée comme une entreprise associée. En août 2025, la valeur comptable du placement comptabilisé à la valeur de consolidation a été décomptabilisée et la participation résiduelle dans Osisko Développement a été réévaluée à sa juste valeur (c.-à-d. le prix coté sur les marchés), ce qui a généré un gain à la cession réputée d'une entreprise associée de 54,4 millions de dollars, et un montant de 1,1 million de dollars a été reclassé du cumul des autres éléments du résultat global à l'état des résultats. La participation résiduelle dans Osisko Développement a été désignée comme un placement en actions à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global lors de la comptabilisation initiale, sans reclassement ultérieur en résultat net.

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 9. Placements dans des entreprises associées (suite)

##### Placement significatif

Au 31 décembre 2024, Osisko Développement était la seule entreprise associée significative de la Société. Osisko Développement est une société canadienne d'exploration minière et de développement axée sur l'acquisition, l'exploration et la mise en valeur de propriétés de ressources de métaux précieux en Amérique du Nord. Redevances OR est titulaire d'une redevance de 5 % NSR sur le projet aurifère Cariboo et d'un flux de métaux de 2,5 % sur la propriété Tintic, tous deux détenus par Osisko Développement.

Tel qu'indiqué ci-dessus, Osisko Développement a cessé d'être considérée comme une entreprise associée en août 2025. L'information financière d'Osisko Développement pour l'exercice 2024 est présentée ci-dessous et comprend des ajustements, le cas échéant, aux méthodes comptables de l'entreprise associée afin de les rendre conformes à celles de la Société. L'information présentée comporte un décalage de trois mois puisque l'information financière de l'entreprise associée n'était pas disponible avant l'approbation des états financiers consolidés de la Société.

	<b>Osisko Développement</b>
	<b>2024 <sup>(1)</sup></b>
	<b>\$</b>
Actifs courants	42 949
Actifs non courants	525 269
Passifs courants	(90 842)
Passifs non courants	(85 590)
Actifs nets	<u>391 786</u>
Produits	8 421
Perte nette	(153 087)
Autres éléments du résultat global	1 440
Résultat global	(151 647)

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 9. Placements dans des entreprises associées (suite)

##### Placement significatif – Rapprochement des valeurs comptables

	<b>Osisko Développement <sup>(i)</sup></b>
	<b>2024</b>
	<b>\$</b>
Actifs nets à l'ouverture, en décalage	538 570
Perte pour la période	(153 087)
Autres éléments du résultat global pour la période	1 440
Autres transactions en capitaux propres, incidence des variations des taux de change et autres	4 863
Actifs nets à la clôture, en décalage	<u>391 786</u>
Quote-part de la Société en % <sup>(ii)</sup>	39,7 %
Quote-part de la Société en \$, en décalage	155 539
Dépréciation lors de la comptabilisation initiale <sup>(iii)</sup>	(73 039)
Dépréciation de placements <sup>(iv)</sup>	(17 590)
Incidence de la dilution, des variations des taux de change et autres	(12 348)
Valeur comptable, en décalage	<u>52 562</u>
Ajustements pour événements survenus durant la période de décalage <sup>(iv), (v)</sup>	<u>(9 300)</u>
<b>Valeur comptable au bilan</b>	<b><u>43 262</u></b>
<b>Juste valeur du placement <sup>(vi)</sup></b>	<b><u>54 210</u></b>

(i) Information pour les douze mois reconstitués terminés le 30 septembre 2024.

(ii) Au 30 septembre 2024.

(iii) Reflète la dépréciation initiale à la valeur théorique des actifs non courants acquis lors de la déconsolidation d'Osisko Développement en tant que filiale et la comptabilisation en tant qu'entreprise associée comptabilisée à la juste valeur selon la norme IAS 28. Toutes les charges de dépréciation ultérieures relatives aux actifs non courants comptabilisées par l'entreprise associée (par le biais du résultat net pour la période) sont ajustées en conséquence en réduction de ce montant initial.

(iv) En 2024, Osisko Développement a comptabilisé une charge de dépréciation qui a partiellement compensé la dépréciation de 48,8 millions de dollars comptabilisée par la Société en 2023.

(v) En octobre et novembre 2024, Osisko Développement a conclu des placements privés et par l'entremise de courtiers, qui ont réduit le pourcentage de participation de la Société de 39,7 % à 24,4 % et entraîné une perte de dilution de 9,3 millions de dollars.

(vi) Basé sur le prix coté de l'action sur un marché boursier actif au 31 décembre 2024.

##### Placements dans des entreprises associées non significatives

Au 31 décembre 2024, la Société détenait des participations dans certaines entreprises associées qui ne sont pas individuellement significatives et qui ont été comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Le montant global de la quote-part de la Société de la perte nette et des autres éléments du résultat global de ces entreprises associées non significatives était nul en 2024. Au 31 décembre 2024, la valeur comptable et la juste valeur des placements non significatifs sont jugées nulles puisque ces derniers avaient été entièrement dépréciés. Au 31 décembre 2025, la Société n'avait aucune entreprise associée non significative.

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 10. Autres placements

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
<b>Juste valeur par le biais du résultat net (bons de souscription et instruments convertibles)</b>		
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	6 548	6 766
Variation de la juste valeur <sup>(i)</sup>	5 315	343
Ajustements liés à la conversion des monnaies	412	(561)
Solde au 31 décembre	<u>12 275</u>	<u>6 548</u>
<b>Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (actions ordinaires)</b>		
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	55 313	63 569
Acquisitions	11 004	-
Variation de la juste valeur	59 673	(4 778)
Cessions <sup>(ii)</sup>	(49 805)	(2 448)
Transfert depuis les entreprises associées (note 9)	84 502	-
Ajustements liés à la conversion des monnaies	2 156	(1 030)
Solde au 31 décembre	<u>162 843</u>	<u>55 313</u>
<b>Au coût amorti (billets)</b>		
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	12 182	-
Ajouts <sup>(iii)</sup>	1 595	-
Intérêts effectifs	365	-
Remboursements	-	(1 399)
Variation de la provision pour pertes de crédit attendues et radiations	-	1 399
Reclassement des placements à court terme <sup>(iii)</sup>	-	12 182
Solde au 31 décembre	<u>14 142</u>	<u>12 182</u>
<b>Total</b>	<u>189 260</u>	<u>74 043</u>

Les autres placements comprennent des actions ordinaires, des bons de souscription et des instruments convertibles de sociétés cotées en bourse au Canada et aux États-Unis pour la plupart, ainsi que des prêts à recevoir (billets).

- (i) En décembre 2024, un billet convertible garanti de premier rang avec Ressources Falco Itée (« Falco ») a été modifié et la date d'échéance a été reportée au 31 décembre 2025. En décembre 2025, le billet convertible garanti a été encore modifié et la date d'échéance a été reportée au 31 décembre 2026. La Société peut appliquer le prêt ou une portion du prêt en réduction des futurs paiements en vertu du flux payables à l'exploitant lorsque certains événements déclencheurs surviendront.
- (ii) En mai 2025, MAC Copper Limited (« MAC Copper ») a annoncé la signature d'un acte de mise en œuvre du plan contraignant (la « transaction ») avec Harmony Gold Mining Company Limited (« Harmony ») et Harmony Gold (Australia) Pty Ltd (« Harmony Australia »), une filiale en propriété exclusive de Harmony, en vertu duquel il a été proposé que Harmony Australia fera l'acquisition de 100 % du capital-actions émis de MAC Copper en contrepartie de 12,25 \$ en trésorerie par action de MAC Copper. La transaction a été clôturée en octobre 2025 et OR Royalties International Ltd. a reçu un produit de 49,0 millions de dollars en contrepartie de ses 4,0 millions d'actions dans MAC Copper.
- (iii) Durant l'exercice 2024, la Société a avancé des fonds à une entreprise associée détentrice d'un projet minier en développement à l'égard duquel la Société détient un droit de flux. Suivant la signature d'une lettre d'intention avec l'entreprise associée en 2024, la valeur comptable du prêt (12,2 millions de dollars) a été reclassée dans les *autres placements* puisque les modalités ne prévoyaient pas de remboursement dans les 12 prochains mois.

Durant l'exercice 2025, la Société a avancé des fonds additionnels de 1,6 million de dollars à l'entreprise associée. En juin 2025, la Société a vendu sa participation à une tierce partie pour un montant nominal. Le droit de flux détenu à l'égard du projet ainsi que le billet à recevoir ont été modifiés au moment de la transaction et continueront d'être assumés par le nouvel exploitant. En date du 31 décembre 2025, la valeur comptable nette du billet à recevoir modifié s'élevait à 14,1 millions de dollars. Le billet porte intérêt à un taux de 8 % et est garanti par les actifs du projet minier. Le remboursement du billet commencera après le début de la production et le remboursement complet, par l'exploitant, d'une facilité de crédit bancaire de 150 millions de dollars.

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 11. Redevances, flux et autres intérêts

				Exercice terminé le
				31 décembre 2025
	Redevances	Flux	Ententes d'écoulement	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	637 413	465 671	10 771	1 113 855
Ajouts	13 839	23 040	-	36 879
Exercice d'un droit de réduction	(2 051)	-	-	(2 051)
Épuisement	(13 234)	(22 536)	-	(35 770)
Dépréciation	(5 495)	-	-	(5 495)
Ajustements liés à la conversion des monnaies	28 964	3 644	-	32 608
Solde au 31 décembre	659 436	469 819	10 771	1 140 026
En production				
Coût	451 288	570 712	-	1 022 000
Épuisement et dépréciation cumulés	(333 704)	(252 220)	-	(585 924)
Valeur comptable nette au 31 décembre	117 584	318 492	-	436 076
Développement				
Coût	336 640	174 271	-	510 911
Épuisement et dépréciation cumulés	(72 475)	(58 689)	-	(131 164)
Valeur comptable nette au 31 décembre	264 165	115 582	-	379 747
Exploration et évaluation				
Coût	283 473	36 268	10 771	330 512
Épuisement et dépréciation cumulés	(5 786)	(523)	-	(6 309)
Valeur comptable nette au 31 décembre	277 687	35 745	10 771	324 203
Valeur comptable nette totale au 31 décembre	659 436	469 819	10 771	1 140 026

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 11. Redevances, flux et autres intérêts (suite)

##### Principales acquisitions – 2025

###### Flux argentifère – Projet South Railroad

En mai 2025, OR Royalties International Ltd. (« OR Royalties International ») a acquis d'une tierce partie un flux argentifère sur le projet South Railroad d'Orla Mining Ltd. au Nevada (États-Unis), pour la somme de 13,0 millions de dollars. OR Royalties International aura le droit de recevoir 100 % de la production d'argent des gisements Dark Star, Pinion et Jasperoid Wash, sur la durée de vie de la mine, en contrepartie de paiements continus en trésorerie pour l'argent affiné équivalant à 15 % du cours au comptant de l'argent à la date de livraison.

###### Flux aurifère – Projet Cascabel

En juillet 2025, OR Royalties International a versé le deuxième dépôt de 10,0 millions de dollars américains prévu dans le cadre de son flux aurifère sur le projet Cascabel de SolGold plc.

##### Dépréciations – 2025

En 2025, la Société a comptabilisé des charges de dépréciation totalisant 5,5 millions de dollars sur certains droits de redevances. Ces charges de dépréciation découlent de la révision de certains paramètres opérationnels et de la perte de droits de redevances suivant l'abandon de propriétés par les exploitants respectifs.

##### Droits de rachat et de réduction

Certaines redevances et certains flux et autres intérêts sont sujets à des droits de rachat et/ou de réduction détenus par les exploitants. Les droits de rachat et de réduction significatifs sont décrits ci-dessous.

###### Flux cuprifère CSA

OR Royalties International détient des flux argentifère et cuprifère distincts sur la mine CSA. Dans le cadre de l'entente de flux cuprifère, OR Royalties International a le droit de recevoir du cuivre affiné en quantité équivalente à 3,0 % du cuivre payable produit par la mine CSA jusqu'au 5<sup>e</sup> anniversaire de l'entente, puis 4,875 % du cuivre payable produit par la mine CSA jusqu'à ce que 33 000 tonnes métriques aient été livrées au total, et par la suite, 2,25 % du cuivre payable produit par la mine CSA pour le reste de la durée de vie de la mine.

Au 5<sup>e</sup> anniversaire de la date de clôture (le 15 juin 2028), le détenteur de la mine aura l'option d'exercer certains droits de réduction en effectuant un paiement unique en trésorerie en faveur d'OR Royalties International de 20,0 millions de dollars à 40,0 millions de dollars. Si l'option est exercée, OR Royalties International aura toujours le droit de recevoir du cuivre affiné correspondant à 3,25 % – 4,0625 % du cuivre payable produit par la mine CSA jusqu'à ce que 23 900 à 28 450 tonnes métriques aient été livrées au total, et par la suite 1,5 % – 1,875 % du cuivre payable produit par la mine CSA pour le reste de la durée de vie de la mine.

###### Redevance NSR et flux aurifère Cascabel

Redevances OR est titulaire d'une redevance de 0,6 % NSR sur le projet Cascabel, qui est sujette à une option de réduction. Le 30 novembre 2026, le détenteur du projet Cascabel pourrait réduire de 1/3 la redevance NSR en contrepartie d'un paiement unique d'environ 35,0 millions de dollars en trésorerie.

OR Royalties International est titulaire d'un flux aurifère de 6,0 % des onces d'or contenues produites sur le projet Cascabel, jusqu'à ce que 225 000 onces d'or aient été livrées, et de 3,6 % par la suite, pour le reste de la durée de vie de la mine. Le 24 décembre 2025, SolGold plc, le détenteur actuel du projet Cascabel, a annoncé qu'il avait convenu d'être acquis par son plus grand actionnaire, Jiangxi Copper Company Limited. En raison du changement de contrôle, le flux aurifère sera sujet à une option de réduction lorsque la transaction aura été conclue. Avant le 15 juillet 2027, le nouveau détenteur aura un droit unique de réduire de 50 % le flux aurifère en effectuant un paiement unique d'or équivalent à environ 50 % du montant total avancé jusqu'alors par OR Royalties International sous forme de dépôts de préconstruction et de construction, moyennant certains ajustements.

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 11. Redevances, flux et autres intérêts (suite)

	Exercice terminé le			
	31 décembre 2024			
	Redevances	Flux	Ententes d'écoulement	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	695 356	468 171	10 771	1 174 298
Ajouts	50 121	23 328	-	73 449
Épuisement	(12 208)	(20 399)	-	(32 607)
Dépréciation	(49 558)	-	-	(49 558)
Ajustements liés à la conversion des monnaies	(46 298)	(5 429)	-	(51 727)
Solde au 31 décembre	<u>637 413</u>	<u>465 671</u>	<u>10 771</u>	<u>1 113 855</u>
En production				
Coût	390 283	561 690	-	951 973
Épuisement et dépréciation cumulés	(303 757)	(223 253)	-	(527 010)
Valeur comptable nette au 31 décembre	<u>86 526</u>	<u>338 437</u>	<u>-</u>	<u>424 963</u>
Développement				
Coût	352 216	160 017	20 842	533 075
Épuisement et dépréciation cumulés	(68 832)	(58 531)	(20 842)	(148 205)
Valeur comptable nette au 31 décembre	<u>283 384</u>	<u>101 486</u>	<u>-</u>	<u>384 870</u>
Exploration et évaluation				
Coût	274 874	26 271	10 771	311 916
Épuisement et dépréciation cumulés	(7 371)	(523)	-	(7 894)
Valeur comptable nette au 31 décembre	<u>267 503</u>	<u>25 748</u>	<u>10 771</u>	<u>304 022</u>
Valeur comptable nette totale au 31 décembre	<u>637 413</u>	<u>465 671</u>	<u>10 771</u>	<u>1 113 855</u>

#### Principales acquisitions – 2024

##### Flux aurifère – Projet de cuivre-or Cascabel

Le 15 juillet 2024, la Société a annoncé qu'OR Royalties International, en partenariat avec Franco-Nevada (Barbados) Corporation (« FNB »), une filiale en propriété exclusive de Franco-Nevada Corporation, a conclu une convention définitive d'achat et de vente (or) (le « flux aurifère ») avec SolGold plc et certaines de ses filiales en propriété exclusive (collectivement, « SolGold »), relativement à la production d'or du projet de cuivre-or Cascabel, détenu à 100 % par SolGold et situé en Équateur (« Cascabel »).

Selon les termes du flux aurifère, OR Royalties International et FNB (collectivement, les « acquéreurs du flux ») feront des dépôts initiaux totalisant 100 millions de dollars à SolGold en trois tranches égales pour financer les coûts de préconstruction de Cascabel (le « dépôt de préconstruction »). La première tranche du dépôt de préconstruction a été financée à la clôture, les deux tranches suivantes étant soumises à la réalisation d'étapes clés de développement. Par la suite, les acquéreurs du flux feront des dépôts supplémentaires totalisant 650 millions de dollars à SolGold pour financer les coûts de construction une fois que Cascabel sera entièrement financé et dérisqué (le « dépôt de construction » et, avec le dépôt de préconstruction, le « dépôt »).

OR Royalties International fournira 30 % du dépôt (225 millions de dollars, soit 30 millions de dollars du dépôt de préconstruction et 195 millions de dollars du dépôt de construction) en échange d'une participation de 30 % dans le flux aurifère et FNB fournira 70 % du dépôt en échange d'une participation de 70 % dans le flux aurifère.

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 11. Redevances, flux et autres intérêts (suite)

##### Principales acquisitions – 2024 (suite)

Le dépôt est payable de la façon suivante :

- 10 millions de dollars payés à la clôture;
- 10 millions de dollars suivant l'atteinte de jalons opérationnels, incluant la signature d'un accord de protection des investissements modifié, la réalisation de forage géotechnique et la finalisation de l'aménagement d'un parc à résidus suffisant pour un minimum de 10 ans d'exploitation;
- 10 millions de dollars suivant l'atteinte de jalons opérationnels, incluant le dépôt de toutes les demandes de permis finales pour la construction et l'exploitation du projet; et
- 195 millions de dollars payables au prorata de la construction des installations.

OR Royalties International achètera de l'or affiné à hauteur de 6 % de l'or contenu produit par Cascabel jusqu'à ce que 225 000 onces d'or lui aient été livrées, et à hauteur de 3,6 % par la suite pour le reste de la durée de vie de la mine. OR Royalties International effectuera des paiements en trésorerie en continu, pour l'or affiné livré, équivalant à 20 % du cours au comptant de l'or au moment de la livraison.

##### Redevance GRR aurifère – Projet aurifère Dalgaranga

En décembre 2024, la Société a complété l'acquisition d'une redevance de 1,8 % du revenu brut (*gross revenue royalty* ou « GRR ») sur le projet aurifère Dalgaranga (la « redevance Dalgaranga ») exploité par Spartan Resources Limited (« Spartan ») en Australie-Occidentale. De plus, Redevances OR a acquis une redevance de 1,35 % GRR (la « redevance d'exploration ») sur d'autres permis d'exploration régionaux à proximité du projet aurifère Dalgaranga. La contrepartie payée par Redevances OR au vendeur, Tembo Capital Mining Fund III, pour la redevance Dalgaranga et la redevance d'exploration totalisait 50,0 millions de dollars.

##### Modifications au flux argentifère – Mine Gibraltar

En décembre 2024, Redevances OR a apporté certaines modifications à son flux argentifère (le « flux argentifère Gibraltar ») en lien avec la mine de cuivre Gibraltar (« Gibraltar »), située en Colombie-Britannique au Canada, laquelle est exploitée par une filiale en propriété exclusive de Taseko Mines Limited (« Taseko »). Le 25 mars 2024, Taseko a annoncé la finalisation de son acquisition d'une participation supplémentaire de 12,5 % dans Gibraltar auprès de Dowa Metals & Mining Co. Ltd et Furukawa Co. Ltd, ce qui donne à Taseko une participation effective de 100 %. En décembre 2024, Redevances OR et Taseko ont modifié le flux argentifère Gibraltar afin d'augmenter le pourcentage effectif du flux de Redevances OR de 12,5 % pour le porter à 100 %. De plus, Redevances OR et Taseko ont également prolongé le seuil de livraison d'argent par paliers afin qu'il coïncide avec la récente mise à jour de l'estimation des réserves minérales de Taseko pour Gibraltar. Redevances OR a versé une contrepartie totale de 12,7 millions de dollars à Taseko.

##### Redevance NSR – Mine Eagle Gold

Le 24 juin 2024, Victoria Gold Corp. (« Victoria ») a annoncé qu'une rupture des installations de lixiviation en tas avait eu lieu à la mine Eagle Gold. Les opérations ont été suspendues pendant que l'équipe d'exploitation sur le site, la direction et les représentants du gouvernement du Yukon continuaient à évaluer la situation et à recueillir des informations. Victoria a confirmé que certaines infrastructures avaient été endommagées et qu'une portion de l'effondrement avait franchi les structures de retenue. Par la suite, le 4 juillet 2024, Victoria a annoncé avoir reçu des avis de défaut de la part de ses créanciers en vertu de la convention de crédit datée du 18 décembre 2020. Un événement de défaut en vertu de l'entente de redevances Eagle Gold datée du 13 avril 2018 a aussi été déclenché et, par conséquent, Redevances OR a transmis un avis de défaut à Victoria le 4 juillet 2024. Le 12 et le 30 juillet 2024, Victoria a annoncé qu'il n'y avait aucune garantie que la société disposerait des ressources financières nécessaires pour réparer les dommages aux équipements et aux installations, remédier aux impacts que l'incident a entraînés ou redémarrer la production.

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 11. Redevances, flux et autres intérêts (suite)

##### Principales acquisitions – 2024 (suite)

###### Redevance NSR – Mine Eagle Gold (suite)

Ces éléments ont été considérés comme des indices de dépréciation parmi d'autres faits et circonstances et, par conséquent, la direction a procédé à un test de dépréciation à l'égard de son droit de redevance sur la mine Eagle Gold en date du 30 juin 2024. Le montant recouvrable, conformément à la norme IAS 36 *Dépréciation d'actifs*, a été estimé à un montant nul au 30 juin 2024 en fonction de l'évaluation par la direction des faits et circonstances incluant, entre autres, l'arrêt complet de la production, le contexte social et politique entourant l'incident, les besoins en capital relatifs à l'atténuation des impacts et la restauration du site, et la capacité de redémarrer les opérations avec l'autorisation du directeur des ressources minérales du Yukon ou avec les ressources financières nécessaires. Par conséquent, la Société a comptabilisé une perte de valeur complète de 49,6 millions de dollars (36,4 millions de dollars, après impôt) le 30 juin 2024.

Par la suite, le 14 août 2024, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a nommé PricewaterhouseCoopers Inc. en tant que séquestre et gestionnaire, à la demande du gouvernement du Yukon et sous la supervision du tribunal, de tous les actifs, entreprises et propriétés de Victoria, lesquelles propriétés comprennent, mais ne se limitent pas, à la mine Eagle Gold.

Dans l'éventualité où les faits et circonstances entourant la situation à la mine Eagle Gold changent, et qu'il y ait reprise des opérations et des livraisons de métaux précieux à Redevances OR en vertu de son entente de redevances, une réévaluation du montant recouvrable à l'égard du droit de redevance sur la mine Eagle Gold sera alors effectuée et pourrait éventuellement mener à une reprise d'une partie ou de la totalité de la perte de valeur qui a été comptabilisée.

#### 12. Goodwill

Le goodwill de la Société est affecté à un groupe d'unités génératrices de trésorerie : la redevance NSR sur la mine Canadian Malartic et la redevance NSR sur la mine Éléonore (les « UGT »).

La Société procède annuellement à des tests de dépréciation du goodwill. Le montant recouvrable des UGT est déterminé en calculant la juste valeur diminuée des coûts de cession, en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie actualisés, laquelle nécessite l'utilisation d'hypothèses et de données non observables et est donc classée au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur. Le calcul utilise les flux de trésorerie projetés qu'il est prévu de générer par la vente de l'or et de l'argent reçus des UGT en fonction de la production annuelle d'or et d'argent sur la durée de vie estimative des UGT, d'après les renseignements techniques publiés par les exploitants pour prédire le rendement futur.

Le tableau ci-dessous présente les principales hypothèses utilisées pour les UGT en plus de la production annuelle d'or et d'argent sur la durée de vie estimée du complexe Canadian Malartic et de la mine Éléonore :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Prix de l'or à long terme (par once)	3 327 \$	2 184 \$
Prix de l'argent à long terme (par once)	42 \$	27 \$
Taux d'actualisation réel après impôt	5,1 %	4,9 %

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 12. Goodwill (suite)

La direction a déterminé les valeurs assignées à chacune des principales hypothèses ci-dessus de la façon suivante :

<u>Hypothèse</u>	<u>Approche utilisée pour déterminer les valeurs</u>
Prix de l'or à long terme	Basé sur les tendances actuelles du marché de l'or cohérentes avec des sources d'information externes, comme le consensus sur le prix de l'or à long terme.
Prix de l'argent à long terme	Basé sur les tendances actuelles du marché de l'argent cohérentes avec des sources d'information externes, comme le consensus sur le prix de l'argent à long terme.
Taux d'actualisation réel après impôt	Reflète les risques spécifiques relatifs aux mines d'or en activité au Québec (Canada).

La direction de la Société a considéré et évalué des variations raisonnablement possibles pour les principales hypothèses et n'a pas identifié de cas où la valeur comptable des UGT dépasserait leur valeur recouvrable.

En 2025 et en 2024, toutes les variations de la valeur comptable du goodwill sont associées aux variations des taux de change.

#### 13. Comptes créditeurs et charges à payer

	<u>31 décembre</u> <u>2025</u>	<u>31 décembre</u> <u>2024</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs	3 037	1 378
Autres comptes créditeurs	3 538	3 066
Autres charges à payer	902	887
	<u>7 477</u>	<u>5 331</u>

## Redevances OR Inc.

### Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 14. Obligations locatives

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	4 783	6 050
Nouvelle obligation	1 008	-
Paiement d'obligations	(1 024)	(817)
Ajustements liés à la conversion des monnaies	235	(450)
Solde au 31 décembre	<u>5 002</u>	<u>4 783</u>
Courantes	1 207	852
Non courantes	<u>3 795</u>	<u>3 931</u>
Solde au 31 décembre	<u>5 002</u>	<u>4 783</u>

Les obligations locatives sont liées à des contrats de location visant des espaces à bureaux.

#### 15. Dette à long terme

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Solde au début de la période	93 900	145 080
Augmentation de la facilité de crédit renouvelable	10 437	35 000
Remboursement de la facilité de crédit renouvelable	(105 372)	(84 721)
Ajustements liés à la conversion des monnaies	1 035	(1 459)
Solde à la fin de la période	<u>-</u>	<u>93 900</u>
Tranche courante	-	-
Tranche non courante	<u>-</u>	<u>93 900</u>
	<u>-</u>	<u>93 900</u>

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 15. Dette à long terme (suite)

##### Facilité de crédit renouvelable

En mai 2025, la Société a modifié sa facilité de crédit renouvelable existante (la « facilité de crédit »), notamment en la convertissant d'une facilité libellée en dollars canadiens à une facilité libellée en dollars américains, et en augmentant le montant global de la facilité de crédit. En vertu de l'entente modifiée, la Société a maintenant accès à une facilité de crédit de 650,0 millions de dollars en plus d'une clause accordéon additionnelle non engagée pouvant aller jusqu'à 200,0 millions de dollars (sous réserve de l'acceptation des prêteurs). L'entente de facilité de crédit antérieure prévoyait un montant maximum de 550,0 millions de dollars canadiens avec une clause accordéon non engagée pouvant aller jusqu'à 200,0 millions de dollars canadiens.

La date d'échéance de la facilité de crédit a été reportée du 30 avril 2028 au 30 mai 2029. La facilité doit être utilisée aux fins générales de la Société et pour des investissements dans l'industrie minière, notamment pour l'acquisition de redevances, de flux et d'autres intérêts, et elle est garantie par les actifs de la Société.

La facilité de crédit est assortie de commissions d'attente. Les fonds prélevés portent intérêt au taux de base, au taux préférentiel, au taux canadien moyen des opérations de pension à un jour (« CORRA ») ou au taux de financement à un jour garanti (« SOFR »), majoré d'un certain pourcentage selon le ratio d'endettement de la Société.

La facilité comprend des clauses trimestrielles qui exigent que la Société maintienne certains ratios financiers, y compris les ratios d'endettement, et qu'elle réponde à certaines exigences non financières. Au 31 décembre 2025, tous les ratios et les exigences étaient respectés.

#### 16. Capital-actions

##### **Actions**

###### Autorisées

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale

Nombre illimité d'actions privilégiées, pouvant être émises en séries

##### Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En décembre 2025, Redevances OR a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (le « programme de rachat »). Selon les termes du programme de rachat, Redevances OR peut acquérir, de temps à autre, jusqu'à 9 399 294 de ses actions ordinaires, conformément aux procédures d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la TSX. Les rachats en vertu du programme de rachat de 2025 sont autorisés du 12 décembre 2025 jusqu'au 11 décembre 2026. Les rachats quotidiens seront limités à 107 496 actions ordinaires, hormis les dispenses relatives aux achats en bloc.

Selon les termes du programme de rachat antérieur, Redevances OR était autorisée à acquérir jusqu'à 9 331 275 de ses actions ordinaires de temps à autre, du 12 décembre 2024 au 11 décembre 2025. Les rachats quotidiens étaient limités à 73 283 actions ordinaires.

Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2025, la Société a acheté, pour annulation, un total de 1,1 million d'actions ordinaires pour la somme de 36,7 millions de dollars (50,8 millions de dollars canadiens; prix d'achat moyen par action de 47,86 \$ CA). Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2024, la Société a acheté, pour annulation, un total de 26 000 d'actions ordinaires pour la somme de 0,4 million de dollars (0,6 million de dollars canadiens; prix d'achat moyen par action de 22,48 \$ CA).

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 16. Capital-actions (suite)

##### Dividendes

Le tableau suivant présente le détail des dividendes déclarés par la Société pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024 :

<u>Date de déclaration</u>	<u>Dividende par action</u> \$	<u>Date de fermeture des registres</u>	<u>Date de paiement</u>	<u>Dividendes déclarés</u> \$
19 février 2025 <sup>(i)</sup>	0,046 \$	31 mars 2025	15 avril 2025	8 475 000
7 mai 2025	0,055 \$	30 juin 2025	15 juillet 2025	10 201 000
5 août 2025	0,055 \$	30 septembre 2025	15 octobre 2025	10 492 000
5 novembre 2025	0,055 \$	31 décembre 2025	15 janvier 2026	10 116 000
Exercice 2025	<u>0,211 \$</u>			<u>39 284 000</u>
20 février 2024	0,060 \$ CA	28 mars 2024	15 avril 2024	8 271 000
8 mai 2024	0,065 \$ CA	28 juin 2024	15 juillet 2024	8 843 000
6 août 2024	0,065 \$ CA	30 septembre 2024	15 octobre 2024	8 878 000
6 novembre 2024	0,065 \$ CA	31 décembre 2024	15 janvier 2025	8 673 000
Exercice 2024	<u>0,255 \$ CA</u>			<u>34 665 000</u>

- (i) Avant mai 2025, les dividendes étaient déclarés en dollars canadiens. Depuis mai 2025, le dividende trimestriel est déclaré en dollars américains. Le 19 février 2025, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,065 \$ CA aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 mars 2025. En se basant sur le taux de change (\$ CA/\$ US) à la date de déclaration, le dividende correspondant par action en dollars américains s'élevait à 0,046 \$.

##### Régime de réinvestissement des dividendes

La Société offre un régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») qui permet aux actionnaires canadiens et aux actionnaires américains de réinvestir leurs dividendes en trésorerie dans des actions ordinaires additionnelles, soit acquises sur le marché libre par l'intermédiaire de la TSX ou de la NYSE, soit directement à partir des actions non émises de la Société ou obtenues par ces deux moyens combinés. Dans le cas d'une émission d'actions ordinaires non encore émises, le prix est égal au cours moyen pondéré des actions ordinaires à la TSX ou à la NYSE sur les cinq séances en bourse précédant immédiatement la date de versement des dividendes, déduction faite d'un escompte, le cas échéant, d'au plus 5 %, à la seule discrétion de la Société.

Au 31 décembre 2025, les détenteurs de 13,3 millions d'actions ordinaires avaient choisi d'adhérer au RRD, ce qui représente des dividendes payables de 0,7 million de dollars. Durant l'exercice terminé le 31 décembre 2025, 128 684 actions ordinaires ont été émises par la Société dans le cadre du RRD, à un taux d'escompte de 3 % (205 741 actions ordinaires en 2024 à un taux d'escompte de 3 %). Le 15 janvier 2026, 18 705 actions ordinaires ont été émises dans le cadre du RRD à un taux d'escompte de 3 %.

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 16. Capital-actions (suite)

##### Gestion du capital

L'objectif premier de la Société dans sa gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour ses actionnaires en faisant croître son inventaire d'actifs, principalement par des acquisitions relatives de redevances, de flux et d'autres intérêts similaires de qualité, tout en s'assurant de protéger le capital. La Société définit le capital comme étant la dette à long terme et le total des capitaux propres, incluant la portion inutilisée de la facilité de crédit renouvelable. Le capital est géré par la direction de la Société sous la gouverne du conseil d'administration.

	31 décembre 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Dette à long terme	-	93 900
Total des capitaux propres	1 432 041	1 188 953
Facilité de crédit renouvelable inutilisée <sup>(i)</sup>	650 000	288 336
	<u>2 082 041</u>	<u>1 571 189</u>

(i) Excluant le crédit supplémentaire potentiellement disponible (accordéon) de 200,0 millions de dollars au 31 décembre 2025 (200,0 millions de dollars canadiens au 31 décembre 2024) (note 15).

Il n'y a eu aucun changement dans l'approche de la Société en matière de gestion du capital au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2025, comparativement à l'exercice précédent. La Société n'est soumise à aucune exigence importante en matière de capital imposée de l'extérieur.

#### 17. Rémunération fondée sur des actions

##### Options d'achat d'actions

La Société a offert un régime d'options d'achat d'actions (le « régime d'options ») à ses dirigeants, employés et consultants jusqu'en 2025, après quoi elle a cessé d'attribuer des options d'achat d'actions. Les options pouvaient être attribuées à un prix d'exercice déterminé par le conseil d'administration, mais qui ne devait pas être inférieur au prix de clôture des actions ordinaires de la Société à la TSX le jour précédant l'attribution. Aucun participant ne pouvait se voir attribuer des options au-delà de 5 % des actions émises et en circulation de l'émetteur au moment de l'attribution d'options. Le nombre d'actions ordinaires émises à des initiés de l'émetteur à l'intérieur d'une période d'un an et pouvant être émises à des initiés à tout moment en vertu du régime d'options ou combinées à toute autre forme de rémunération fondée sur des actions, ne pouvait dépasser 8 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation. La durée et la période d'acquisition des droits étaient déterminées par le conseil d'administration. Toutefois, la date d'échéance ne pouvait dépasser 7 ans après la date d'attribution.

Le tableau suivant résume l'information concernant les variations des options d'achat d'actions en cours :

	2025		2024	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	2 452 542	15,41	3 122 006	14,50
Attribuées	-	-	287 300	18,72
Exercées	(1 123 809)	14,37	(956 758)	13,44
Abandonnées / Annulées	(14 166)	18,43	-	-
Échues	-	-	(6)	13,93
Solde au 31 décembre	<u>1 314 567</u>	16,26	<u>2 452 542</u>	15,41
Options pouvant être exercées au 31 décembre	<u>987 766</u>	15,54	<u>1 703 943</u>	14,51

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 17. Rémunération fondée sur des actions (suite)

##### Options d'achat d'actions (suite)

Le prix moyen pondéré de l'action lorsque les options d'achat d'actions ont été exercées durant l'exercice terminé le 31 décembre 2025 était de 32,41 \$ CA (23,59 \$ CA pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024).

Le tableau qui suit résume les options d'achat d'actions en cours au 31 décembre 2025 :

Fourchette de prix d'exercice \$ CA	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA	Options en cours	Options pouvant être exercées	
			Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (années)	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA
12,70 – 14,50	574 801	13,55	0,9	574 801	13,55
15,97 – 22,20	739 766	18,36	3,0	412 965	18,31
	<u>1 314 567</u>	16,26	2,0	<u>987 766</u>	15,54

La juste valeur des options d'achat d'actions est comptabilisée dans les charges de rémunération sur la période d'acquisition des droits. En 2025, le montant total de rémunération fondée sur des actions relatif aux options d'achat d'actions s'est établi à 0,7 million de dollars (1,6 million de dollars en 2024).

##### Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions

La Société offre un régime d'unités d'actions différées (« UAD ») et un régime d'unités d'actions avec restrictions (« UAR »), qui permettent l'attribution d'UAD et d'UAR, respectivement, aux administrateurs qui ne sont pas membres de la direction, aux dirigeants et/ou aux employés à titre d'honoraires d'administrateurs ou dans le cadre du programme de rémunération à long terme, selon le cas.

Le tableau suivant résume l'information sur les variations des UAD et des UAR :

	2025		2024	
	UAD <sup>(i)</sup>	UAR <sup>(ii)</sup>	UAD <sup>(i)</sup>	UAR <sup>(ii)</sup>
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	435 505	742 202	414 278	717 105
Attribuées	35 310	342 340	70 440	308 000
Dividendes réinvestis	3 056	6 608	4 578	8 247
Réglées	(141 570)	(301 155)	(42 095)	(272 160)
Abandonnées	-	-	(11 696)	(18 990)
Solde au 31 décembre	<u>332 301</u>	<u>789 995</u>	<u>435 505</u>	<u>742 202</u>
Solde – Droits acquis	<u>296 872</u>	-	<u>381 246</u>	-

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 17. Rémunération fondée sur des actions (suite)

##### Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions (suite)

- (i) Sauf si le conseil d'administration de la Société en décide autrement, les UAD sont acquises la veille de la prochaine assemblée générale annuelle et sont payables en actions ordinaires, en trésorerie, ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie, à la seule discrétion de la Société, à chaque administrateur non dirigeant lorsqu'il ou elle quitte le conseil ou n'est pas réélu(e). La valeur comptable du paiement est déterminée en multipliant le nombre d'UAD dont les droits devraient être acquis à la date de règlement par le prix de clôture des actions de la Société la veille de la date d'attribution, et est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits. Lorsque le paiement est réglé par l'émission d'actions ordinaires, une action ordinaire sera émise pour chaque UAD, après déduction de tout impôt payable sur le bénéfice acquis par l'administrateur, qui doit être remis par la Société aux autorités fiscales. Les UAD attribuées en 2025 ont une valeur moyenne pondérée de 34,01 \$ CA par UAD (21,84 \$ CA par UAD en 2024).
- (ii) La moitié des UAR est fondée sur le temps (les « UAR fondées sur le temps ») et l'autre moitié est fondée sur le temps et dépend de l'atteinte de certaines mesures de performance (les « UAR fondées sur la performance »). Les UAR fondées sur le temps attribuées avant 2024 sont acquises et payables trois ans après la date d'attribution. Les UAR fondées sur le temps attribuées en 2024 et 2025 sont acquises et payables en trois tranches égales à chaque date d'anniversaire de l'attribution. Les UAR fondées sur la performance sont acquises et payables trois ans après la date d'attribution. Les UAR sont payables en actions ordinaires, en trésorerie ou en une combinaison d'actions ordinaires et de trésorerie, à la seule discrétion de la Société. La valeur comptable du paiement est déterminée en multipliant le nombre d'UAR dont les droits devraient être acquis à la date de règlement par le prix de clôture des actions de la Société la veille de la date d'attribution, et est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits et ajustée en fonction des composantes fondées sur la performance, le cas échéant. Lorsque le paiement est réglé par l'émission d'actions ordinaires, une action ordinaire sera émise pour chaque UAR acquise, après déduction de tout impôt payable sur le bénéfice acquis par l'employé, qui doit être remis par la Société aux autorités fiscales. Les UAR attribuées en 2025 ont une valeur moyenne pondérée de 26,68 \$ CA par UAR (18,79 \$ CA par UAR en 2024).

Le montant total de rémunération fondée sur des actions se rapportant aux régimes d'UAD et d'UAR en 2025 s'élevait à 7,7 millions de dollars (4,7 millions de dollars en 2024).

Sur la base du cours de clôture des actions ordinaires au 31 décembre 2025 (35,39 \$ ou 48,62 \$ CA) et compte tenu d'un taux d'imposition marginal de 53,3 %, le montant estimé que la Société devrait transférer aux autorités fiscales afin de régler les obligations fiscales des employés relativement aux UAD et aux UAR acquises devant être réglées en actions ordinaires s'élève à 5,6 millions de dollars (3,7 millions de dollars au 31 décembre 2024) et à 21,2 millions de dollars en se basant sur l'ensemble des UAD et des UAR en circulation (11,4 millions de dollars au 31 décembre 2024).

#### 18. Impôts sur le résultat

##### (a) Charge d'impôts sur le résultat

Les impôts sur le résultat comptabilisés aux états consolidés des résultats pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024 se présentent comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Impôts sur le résultat exigibles		
Charges pour l'exercice en cours	16 633	2 692
Charges d'impôts sur le résultat exigibles	16 633	2 692
Impôts sur le résultat différés (note 18(b)) :		
Origine et résorption des écarts temporaires	26 005	5 521
Variation des écarts temporaires déductibles non comptabilisés	(6 423)	5 174
Ajustements à l'égard d'années antérieures	(704)	462
Autres	(214)	26
Charges d'impôts sur le résultat différés	18 664	11 183
Charge d'impôts sur le résultat	35 297	13 875

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 18. Impôts sur le résultat (suite)

##### (a) Charge d'impôts sur le résultat (suite)

La provision pour impôts sur le résultat présentée dans les états consolidés des résultats diffère du montant calculé en utilisant le taux d'imposition statutaire applicable aux résultats des entités consolidés, en raison des éléments suivants :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Bénéfice avant les impôts sur le résultat	241 385	30 142
Provision pour impôts sur le résultat calculée en utilisant les taux d'imposition statutaires combinés fédéral canadien et provincial	63 967	7 988
Augmentation (diminution) des impôts sur le résultat découlant de :		
Écarts permanents en lien avec la rémunération fondée sur des actions	(1 698)	(59)
Portion non imposable/non déductible des (gains) pertes en capital, montant net	(6 209)	6 051
Écarts avec les taux d'imposition statutaires à l'étranger	(15 140)	(6 566)
Variations des actifs d'impôts différés non comptabilisés	(6 423)	5 174
Retenues à la source à l'étranger	1 047	799
Revenu étranger accumulé tiré de biens imposable	671	-
Ajustements à l'égard d'années antérieures	(704)	462
Autres	(214)	26
Charge d'impôts sur le résultat	<u>35 297</u>	<u>13 875</u>

Le taux d'imposition statutaire combiné fédéral canadien et provincial de 2025 et 2024 est de 26,5 %.

##### (b) Impôts sur le résultat différés

Les composantes donnant lieu à des actifs et des passifs d'impôts sur le résultat différés sont présentées ci-dessous :

	<u>31 décembre</u>	<u>31 décembre</u>
	2025	2024
	\$	\$
Actifs d'impôts différés :		
Pertes autres qu'en capital	-	8 387
Unités d'actions différées et unités d'actions avec restrictions	7 596	4 116
Frais d'émission d'actions et de titres de créance	422	888
Autres	331	478
	<u>8 349</u>	<u>13 869</u>
Passifs d'impôts différés :		
Redevances	(97 631)	(85 089)
Flux	(6 322)	(4 634)
Placements	(2 407)	(380)
	<u>(106 360)</u>	<u>(90 103)</u>
Passif d'impôts différés, montant net	<u>(98 011)</u>	<u>(76 234)</u>

Les actifs et les passifs d'impôts sur le résultat différés ont été compensés au bilan puisqu'ils se rapportent aux impôts sur le résultat perçus par la même autorité fiscale et que la Société a le droit juridique et l'intention de les compenser.

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 18. Impôts sur le résultat (suite)

##### (b) Impôts sur le résultat différés (suite)

La variation des passifs d'impôts différés, montant net, durant les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024 se résume comme suit :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	(76 234)	(72 797)
Comptabilisés dans le bénéfice net	(18 664)	(11 183)
Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	(2 050)	918
Comptabilisés dans les capitaux propres	2 875	929
Ajustement lié à la conversion des monnaies	(3 938)	5 899
Solde au 31 décembre	<u>(98 011)</u>	<u>(76 234)</u>

##### (c) Passifs d'impôts différés non comptabilisés

Le montant global des écarts temporaires imposables associés aux placements dans des filiales, pour lesquels des passifs d'impôts différés n'ont pas été comptabilisés au 31 décembre 2025, s'élève à 135,3 millions de dollars (73,7 millions de dollars au 31 décembre 2024). Aucun passif d'impôts différés n'est comptabilisé pour les écarts temporaires associés aux placements dans des filiales puisque la Société contrôle le moment du renversement et qu'il est improbable qu'ils soient renversés dans un avenir prévisible.

##### (d) Actifs d'impôts différés non comptabilisés

Au 31 décembre 2025, la Société avait des écarts temporaires associés à des titres négociables conférant un avantage fiscal de 26,7 millions de dollars (35,8 millions de dollars au 31 décembre 2024), lesquels n'ont pas été comptabilisés dans les actifs d'impôts différés. La Société comptabilise l'avantage des attributs fiscaux uniquement dans la mesure où un résultat imposable futur est anticipé qui pourra être réduit par ces attributs.

#### 19. Information complémentaire aux états consolidés des résultats

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
<u>Produits</u>		
Redevances	177 264	130 375
Flux	100 106	60 782
	<u>277 370</u>	<u>191 157</u>
<u>Coût des ventes</u>		
Redevances	701	413
Flux	8 414	6 325
	<u>9 115</u>	<u>6 738</u>
<u>Épuisement</u>		
Redevances	13 234	12 208
Flux	22 536	20 399
	<u>35 770</u>	<u>32 607</u>

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 19. Information complémentaire aux états consolidés des résultats (suite)

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
<u>Autres charges d'exploitation</u>		
Charges liées aux avantages du personnel (voir ci-dessous)	19 851	14 586
Dépréciation d'actifs	5 495	49 558
Honoraires professionnels	4 923	4 631
Assurances	1 276	1 356
Amortissement	1 220	965
Frais de déplacement	859	838
Dons, commandites et frais de communication	1 205	758
Frais de société ouverte	517	565
Loyers et frais de bureau	405	427
Autres, montant net	(31)	(196)
	<u>35 720</u>	<u>73 488</u>
<u>Charges liées aux avantages du personnel</u>		
Salaires et autres avantages à court terme du personnel	11 463	8 348
Rémunération fondée sur des actions	8 388	6 238
	<u>19 851</u>	<u>14 586</u>
<u>Autres gains nets (pertes nettes)</u>		
Variation de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	5 315	343
Variation de la provision pour pertes de crédit attendues et radiation d'autres placements	-	1 399
Perte nette découlant de la dilution de placements dans des entreprises associées (note 9)	-	(9 300)
Gain à la cession réputée d'une entreprise associée (note 9)	54 439	-
Reclassement d'autres éléments du résultat global découlant de la cession réputée d'une entreprise associée (note 9)	(1 147)	-
Autres	-	(2 362)
	<u>58 607</u>	<u>(9 920)</u>

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 20. Principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (membres ou non de la direction) et les membres de la haute direction. La rémunération versée ou payable aux principaux dirigeants pour leurs services en tant qu'employés est présentée ci-dessous :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme du personnel	3 189	3 036
Rémunération fondée sur des actions	4 067	2 925
	<u>7 256</u>	<u>5 961</u>

Les principaux dirigeants sont assujettis à des contrats de travail qui prévoient des paiements basés sur les standards du marché advenant un licenciement sans cause ou un changement de contrôle, qui représentent une à deux fois le salaire de base et les primes. Ces contrats de travail comprennent également certaines clauses d'acquisition de droits sur les unités d'actions différées, les unités d'actions avec restrictions et les options d'achat d'actions.

#### 21. Bénéfice net par action

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Bénéfice net	206 088	16 267
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	187 775	186 290
Effet dilutif des options d'achat d'actions	971	915
Effet dilutif des UAR et des UAD	406	376
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires (en milliers)	<u>189 152</u>	<u>187 581</u>
Bénéfice net par action		
De base	1,10	0,09
Dilué	1,09	0,09

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024, 53 200 options d'achat d'actions ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action puisque leur effet était antidilutif.

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 22. Information complémentaire aux états consolidés des flux de trésorerie

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Intérêts reçus	3 673	4 352
Intérêts payés sur la dette à long terme	3 880	7 255
Impôts sur le résultat payés	3 136	2 692
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement		
Augmentation des sommes à recevoir	(121)	(880)
Augmentation des autres actifs courants	(714)	(220)
Augmentation (diminution) des comptes créditeurs et charges à payer	2 146	(777)
Augmentation des passifs d'impôts sur le résultat	13 655	-
	<u>14 966</u>	<u>(1 877)</u>

#### 23. Risques financiers

Les activités de la Société font en sorte que la Société est exposée à différents risques financiers : les risques de marché (incluant le risque de taux d'intérêt, le risque de change et d'autres risques liés aux prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. Le programme global de gestion du risque de la Société est axé sur le caractère imprévisible des marchés financiers et cherche à minimiser les possibilités d'effets négatifs sur le rendement de la Société.

La gestion du risque est effectuée conformément à des politiques approuvées par le conseil d'administration. Le conseil d'administration fournit des directives générales en matière de gestion du risque, ainsi que des politiques couvrant certains secteurs spécifiques comme le risque de change, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit, l'utilisation d'instruments financiers dérivés et d'instruments financiers non dérivés, et le placement des surplus de liquidités.

##### (a) Risques de marché

###### (i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Le risque de taux d'intérêt sur les actifs financiers de la Société provient principalement de la trésorerie, qui porte intérêt à des taux variables. En se basant sur le solde de trésorerie au 31 décembre 2025, l'impact des produits d'intérêts sur un horizon de 12 mois advenant une variation de 1,0 % des taux d'intérêt serait négligeable. Les placements à court terme et les autres actifs financiers ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt, car dans la plupart des cas, ils ne portent pas intérêt ou portent intérêt à des taux fixes.

La facilité de crédit renouvelable porte intérêt à un taux variable et, en se basant sur le solde de la facilité de crédit renouvelable au 31 décembre 2025, l'impact sur les charges financières d'une variation des taux d'intérêt de 1,0 % sur un horizon de 12 mois serait négligeable. Les autres passifs financiers ne sont pas exposés au risque de taux d'intérêt puisqu'ils ne portent pas intérêt ou qu'ils portent intérêt à un taux fixe.

###### (ii) Risque de change

Les monnaies fonctionnelles des entités de la Société comprennent le dollar canadien, le dollar américain et le dollar australien, tandis que la monnaie de présentation de la Société est le dollar américain. La Société est exposée au risque de change découlant de la volatilité des monnaies, principalement en lien avec les actifs et les passifs libellés en dollars américains détenus par des entités dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien, incluant d'importants soldes de trésorerie libellés en dollars américains et des prélèvements à rembourser sur sa facilité de crédit en dollars américains, et est donc exposée à d'importants gains ou pertes de change.

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 23. Risques financiers (suite)

##### (a) Risques de marché (suite)

##### (ii) Risque de change (suite)

Aux 31 décembre 2025 et 2024, les soldes en dollars américains détenus par des entités dont la monnaie fonctionnelle était le dollar canadien étaient les suivants :

	31 décembre	
	2025	2024
	\$	\$
Trésorerie	21 879	9 639
Sommes à recevoir	409	73
Autres actifs	1 031	975
Comptes créditeurs et charges à payer	(570)	(280)
Dividendes à payer	(3 220)	(5)
Facilité de crédit renouvelable	-	(80 000)
Exposition nette en dollars américains	19 529	(69 598)
Équivalent en dollars canadiens	26 766	(100 145)

En se basant sur les soldes au 31 décembre 2025, une variation de 5 % des taux de change à cette date (toutes les autres variables demeurant constantes) aurait eu une incidence sur le bénéfice net d'environ 0,7 million de dollars en 2025 (3,6 millions de dollars en 2024).

La Société comptabilise également les gains ou les pertes découlant des ajustements liés à la conversion des monnaies, par le biais du résultat global, principalement attribuables aux fluctuations du dollar américain sur ses actifs et ses passifs libellés en dollars canadiens détenus par des entités dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien.

##### (iii) Autre risque lié aux prix

La Société est exposée à un risque de variation du cours des actions en raison de ses placements à long terme dans des sociétés minières. Le cours des actions des placements à long terme subit l'effet de divers facteurs sous-jacents, incluant le prix des matières premières. En se basant sur les placements à long terme détenus par la Société aux 31 décembre 2025 et 2024, une augmentation (diminution) de 10 % du cours des actions de ces placements aurait un impact négligeable sur le bénéfice net et augmenterait (diminuerait) les autres éléments du résultat global de 13,8 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2025 (5,4 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024).

##### (b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les instruments financiers qui exposent potentiellement la Société au risque de crédit sont la trésorerie, les placements à court terme, les montants à recevoir et les autres facilités de financement à recevoir. La Société réduit son risque de crédit en investissant la trésorerie dans des comptes d'épargne à rendement élevé auprès d'institutions financières canadiennes et américaines reconnues. Dans le cas des montants à recevoir et des autres facilités de financement, la Société effectue une analyse de crédit, ou encore s'assure qu'elle dispose de garanties suffisantes en cas de non-paiement par la tierce partie pour couvrir la valeur comptable nette des billets à recevoir. Une provision est comptabilisée si une perte de crédit est anticipée en fonction de cette analyse. Dans certains cas, les prêts à recevoir peuvent être appliqués à des dépôts de flux dus à la Société ou convertis en redevance si la tierce partie n'est pas en mesure de rembourser son prêt.

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 23. Risques financiers (suite)

##### (b) Risque de crédit (suite)

Au 31 décembre 2025, à la suite de l'analyse des pertes de crédit attendues, une provision de 21,4 millions de dollars a été comptabilisée à l'égard d'un prêt consenti à la société détentrice de la mine de diamants Renard. Au 31 décembre 2024, une provision de 34,2 millions de dollars a été comptabilisée sur des prêts accordés aux sociétés détenant la mine de diamants Renard et le projet aurifère Amulsar (les prêts considérés douteux ont été entièrement provisionnés car les sociétés n'étaient pas considérées comme étant en mesure de les rembourser). Le prêt relatif au projet aurifère Amulsar a été modifié en 2025 puisque la société détentrice du prêt et du projet aurifère Amulsar a été vendue à une tierce partie (note 10).

L'exposition maximum au risque de crédit de la Société correspond à la valeur comptable nette associée à chaque catégorie d'actifs financiers.

##### (c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à ses passifs financiers. La Société gère le risque de liquidité en surveillant continuellement les flux de trésorerie actuels et projetés, compte tenu des besoins liés à ses engagements financiers et en faisant concorder les profils d'échéance des actifs financiers et des passifs financiers. Le conseil d'administration révisé et approuve toutes les transactions matérielles hors du cours normal des activités, y compris les offres de fusion, d'acquisition ou d'autres investissements ou désinvestissements majeurs. La Société gère aussi le risque de liquidité à travers la gestion de sa structure de capital et de ses leviers financiers tels que décrits à la note 16. Au 31 décembre 2025, la trésorerie était investie dans des comptes d'épargne à intérêt élevé, détenus dans des institutions financières canadiennes et américaines reconnues.

Au 31 décembre 2025, tous les passifs financiers devant être réglés en trésorerie ou par le transfert d'autres actifs financiers venaient à échéance dans un délai de 90 jours ou moins, à l'exception de la facilité de crédit renouvelable et des obligations locatives, lesquelles sont décrites ci-dessous :

		Au 31 décembre 2025				
Montant total à payer	Échéance	2026	2027	2028	2029	2030
\$		\$	\$	\$	\$	\$
Facilité de crédit renouvelable <sup>(i)</sup>	30 mai 2029	1 375	1 375	1 375	573	-
Obligations locatives	31 décembre 2029	1 548	1 544	1 388	1 310	-
		2 923	2 919	2 763	1 883	-

(i) Puisque la facilité de crédit renouvelable était inutilisée au 31 décembre 2025, les montants présentés correspondent uniquement aux frais d'attente mensuels sur la partie inutilisée de la facilité de crédit renouvelable.

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 24. Juste valeur des instruments financiers

Le tableau qui suit présente des informations sur les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur dans les bilans consolidés et classés par niveau selon l'importance des données utilisées pour faire leur évaluation.

- Niveau 1 – Prix cotés, non ajustés, sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – Données autres que les prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c'est-à-dire des prix) ou indirectement (c'est-à-dire des dérivés des prix); et
- Niveau 3 – Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (c'est-à-dire des données non observables).

	31 décembre 2025			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Évaluations récurrentes</b>				
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>(i)</sup></b>				
Bons de souscription d'actions et billets convertibles				
Sociétés minières cotées en bourse				
Métaux précieux	-	-	12 275	12 275
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global <sup>(i)</sup></b>				
Actions				
Sociétés de redevances et de flux cotées en bourse	22 145	-	-	22 145
Sociétés minières cotées en bourse				
Métaux précieux	118 354	-	-	118 354
Autres minéraux <sup>(ii)</sup>	21 753	-	-	21 753
Sociétés minières à capital fermé	-	-	591	591
	162 252	-	12 866	175 118
<b>31 décembre 2024</b>				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Évaluations récurrentes</b>				
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net <sup>(i)</sup></b>				
Bons de souscription d'actions et débetures et billets convertibles				
Sociétés minières cotées en bourse				
Métaux précieux	-	-	6 534	6 534
Autres minéraux	11	-	3	14
<b>Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global <sup>(i)</sup></b>				
Actions				
Sociétés minières cotées en bourse				
Métaux précieux	1 822	-	-	1 822
Autres minéraux <sup>(ii)</sup>	53 353	-	-	53 353
Sociétés minières à capital fermé	-	-	138	138
	55 186	-	6 675	61 861

(i) D'après son analyse de la nature et des caractéristiques des actions et des risques associés, la Société a déterminé qu'il était pertinent de les présenter par secteur d'activité et par type de placement.

(ii) Les actions classées dans les *autres minéraux* se rapportent principalement au cuivre.

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 24. Juste valeur des instruments financiers (suite)

Au cours des exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024, il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3.

##### Instruments financiers de niveau 1

La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est basée sur les cours cotés sur des marchés boursiers reconnus aux dates de bilan. Le cours coté du marché utilisé pour les actifs financiers détenus par la Société est le dernier prix de transaction. Les instruments considérés de niveau 1 se composent principalement d'actions ordinaires et de bons de souscription qui se négocient sur des marchés boursiers reconnus comme la TSX ou la Bourse de croissance TSX.

##### Instruments financiers de niveau 2

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation. Ces techniques d'évaluation maximisent l'utilisation de données de marché observables lorsqu'elles sont disponibles et se fient le moins possible aux estimations spécifiques de la Société. Si toutes les données importantes requises pour évaluer la juste valeur d'un instrument sont observables, l'instrument est considéré de niveau 2. Si une ou plusieurs des données importantes ne sont pas basées sur des données de marché observables, alors l'instrument est considéré de niveau 3.

##### Instruments financiers de niveau 3

Les instruments financiers classés au niveau 3 comprennent les instruments convertibles, les bons de souscription et les placements dans des sociétés privées détenus par la Société qui ne sont pas négociés sur des marchés boursiers reconnus. À chaque date de bilan, la juste valeur des placements significatifs dans des sociétés privées est évaluée en utilisant une approche basée sur les flux de trésorerie actualisés. Les principaux paramètres d'évaluation utilisés dans les modèles des flux de trésorerie étant des données non observables significatives, ces placements sont considérés de niveau 3. La juste valeur des placements sous forme d'instruments convertibles et de bons de souscription est déterminée directement ou indirectement en utilisant le modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes, qui utilise des données importantes non basées sur des données de marché observables.

Le tableau suivant présente les variations des placements de niveau 3 (composés de bons de souscription et d'instruments convertibles) pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024 :

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
	\$	\$
Solde au 1 <sup>er</sup> janvier	6 675	6 883
Acquisitions	440	-
Variation de la juste valeur - bons de souscription échus <sup>(i)</sup>	(393)	4
Variation de la juste valeur – placements détenus à la fin de la période <sup>(i)</sup>	5 805	339
Ajustements liés à la conversion des monnaies	339	(551)
Solde au 31 décembre	<u>12 866</u>	<u>6 675</u>

(i) Comptabilisés aux états consolidés des résultats, dans les *autres gains nets (pertes nettes)*.

La juste valeur des instruments financiers de niveau 3 dépend de la nature des instruments financiers.

La juste valeur des bons de souscription d'actions et des instruments convertibles de sociétés minières d'exploration et de développement cotées en bourse, classés de niveau 3, est déterminée directement ou indirectement à l'aide du modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes. La principale donnée non observable utilisée dans le modèle est la volatilité prévue. Une augmentation/diminution de la volatilité prévue dans les modèles de 10 % occasionnerait une variation négligeable de la juste valeur des bons de souscription et des instruments convertibles aux 31 décembre 2025 et 2024. Aux 31 décembre 2025 et 2024, la juste valeur des actions de sociétés minières à capital fermé était négligeable.

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 24. Juste valeur des instruments financiers (suite)

##### Instruments financiers non évalués à la juste valeur aux bilans consolidés

La trésorerie, les produits à recevoir en vertu de redevances, de flux et d'autres intérêts, les autres comptes débiteurs, les billets à recevoir, les comptes créditeurs et charges à payer et la dette à long terme sont des instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur aux bilans consolidés. La juste valeur de la trésorerie, des produits à recevoir en vertu de redevances, de flux et d'autres intérêts, des autres comptes débiteurs, et des comptes créditeurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable de par leur nature à court terme. Au 31 décembre 2024, la valeur comptable du passif en lien avec la facilité de crédit renouvelable se rapproche de sa juste valeur étant donné que l'écart de taux est similaire à l'écart de taux que la Société obtiendrait dans des conditions similaires à la date de présentation de l'information financière. La juste valeur des billets à recevoir se rapproche de leur valeur comptable, car il n'y a pas eu de changements défavorables importants dans les hypothèses ou les paramètres économiques et de risque directement liés aux instruments depuis l'émission, l'acquisition, le renouvellement ou la réévaluation de ces instruments financiers.

#### 25. Information sectorielle

Les activités de la Société sont organisées et présentées en un seul secteur d'exploitation, consistant en l'acquisition et la gestion de redevances, d'ententes de flux et d'autres intérêts pour les métaux précieux et autres matières premières. Tous les actifs, passifs, produits, charges et flux de trésorerie de la Société sont attribuables à cet unique secteur d'exploitation. Le président et chef de la direction, qui est le principal décideur opérationnel de la Société, prend les décisions en matière d'allocation du capital, examine les résultats d'exploitation et évalue la performance financière.

Les tableaux suivants présentent l'information sectorielle pour cet unique secteur.

##### Produits géographiques

Les produits géographiques tirés de la vente de métaux précieux et d'autres matières premières reçus ou acquis en vertu de redevances en nature, d'ententes de flux et autres intérêts sont déterminés selon l'emplacement des mines auxquelles se rapportent la redevance, le flux ou l'autre intérêt. Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024, les produits tirés des redevances, des ententes de flux et des autres intérêts proviennent des territoires suivants :

	<u>Amérique du Nord <sup>(i)</sup></u>	<u>Amérique du Sud</u>	<u>Australie</u>	<u>Afrique</u>	<u>Europe</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b><u>2025</u></b>						
Redevances	165 738	5 765	347	5 414	-	177 264
Flux	11 883	45 831	27 029	-	15 363	100 106
	<u>177 621</u>	<u>51 596</u>	<u>27 376</u>	<u>5 414</u>	<u>15 363</u>	<u>277 370</u>
<b><u>2024</u></b>						
Redevances	126 101	1 338	240	2 696	-	130 375
Flux	8 204	22 371	19 808	-	10 399	60 782
	<u>134 305</u>	<u>23 709</u>	<u>20 048</u>	<u>2 696</u>	<u>10 399</u>	<u>191 157</u>

(i) En 2025, les produits générés au Canada se sont élevés à 160,1 millions de dollars (121,7 millions de dollars en 2024).

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 25. Information sectorielle (suite)

##### Produits géographiques (suite)

En 2025, deux droits de redevance ou flux ont généré des produits de 154,1 millions de dollars (deux droits de redevance ou flux ont généré des produits de 100,6 millions de dollars en 2024), ce qui représente 56 % des produits (53 % des produits en 2024), incluant un droit de redevance qui a généré des produits de 108,2 millions de dollars (78,3 millions de dollars en 2024).

En 2025, les produits tirés des métaux précieux représentaient 95 % du total des produits (94 % en 2024).

##### Actifs nets géographiques

Le tableau suivant résume les redevances, ententes de flux et autres intérêts par territoire, au 31 décembre 2025 et au 31 décembre 2024, en fonction de l'emplacement des propriétés auxquelles les redevances, flux et autres intérêts se rapportent :

	<b>Amérique du Nord<sup>(i)</sup></b>	<b>Amérique du Sud</b>	<b>Australie</b>	<b>Afrique</b>	<b>Asie</b>	<b>Europe</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>31 décembre 2025</b>							
Redevances	404 599	131 823	58 078	48 841	5 248	10 847	659 436
Flux	161 176	128 907	127 252	-	22 300	30 184	469 819
Ententes d'écoulement	-	-	7 067	-	3 704	-	10 771
	<u>565 775</u>	<u>260 730</u>	<u>192 397</u>	<u>48 841</u>	<u>31 252</u>	<u>41 031</u>	<u>1 140 026</u>
<b>31 décembre 2024</b>							
Redevances	392 520	127 008	57 646	49 906	-	10 333	637 413
Flux	146 408	127 974	136 386	-	22 300	32 603	465 671
Ententes d'écoulement	-	-	7 067	-	3 704	-	10 771
	<u>538 928</u>	<u>254 982</u>	<u>201 099</u>	<u>49 906</u>	<u>26 004</u>	<u>42 936</u>	<u>1 113 855</u>

(i) Au 31 décembre 2025, la valeur comptable des intérêts nets situés au Canada s'élevait à 355,7 millions de dollars (338,5 millions de dollars au 31 décembre 2024).

#### 26. Transactions entre parties liées

Il n'y avait aucune transaction significative entre parties liées durant l'exercice terminé le 31 décembre 2025 (un billet à recevoir d'une entreprise associée de 12,2 millions de dollars était inclus dans les autres placements au 31 décembre 2024).

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

#### 27. Engagements

##### Investissements dans des droits de redevances et de flux

Les engagements significatifs liés à l'acquisition de droits de redevances et de flux sont détaillés dans le tableau suivant au 31 décembre 2025 :

Société	Projet (actif)	Versements	Évènements déclencheurs
Gold Resource Corporation	Projet Back Forty (flux aurifère)	5,0 M\$	Obtention de tous les permis importants pour la construction et l'exploitation du projet. Prorata des prélèvements sur une facilité de financement de construction.
		25,0 M\$	
SolGold plc	Projet Cascabel (flux aurifère)	10,0 M\$	Atteinte de jalons opérationnels, incluant le dépôt de toutes les demandes de permis finales pour la construction et l'exploitation du projet. Prorata des prélèvements sur une facilité de financement de construction.
		195,0 M\$	
Ressources Falco ltée	Projet Horne 5 (flux argentifère)	45,0 M\$ CA	Obtention de toutes les approbations, licences, droits de passage et droits de surface à la propriété requis de la part de tierces parties significatives et de tous les permis de construction significatifs, décision de construction positive et obtention d'un minimum de 135,0 millions de dollars canadiens de financement hors endettement, et démonstration que la garantie financière requise pour permettre à Falco de procéder au commencement des activités minières peut être satisfaite, le cas échéant. Lorsque la totalité du financement des dépenses en capital projetées sera démontrée. Payable au moment du quatrième versement, à la seule discrétion de Redevances OR, pour augmenter le flux argentifère à 100 % de l'argent payable (à partir de 90 %).
		60,0 M\$ CA	
		40,0 M\$ CA (optionnel)	

# Redevances OR Inc.

## Notes aux états financiers consolidés

### Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

## 27. Engagements (suite)

### Ententes d'achat de flux

Le tableau suivant résume les engagements significatifs liés à des actifs en production et des actifs à l'étape du développement avancé de paiements pour des métaux et d'autres matières premières à l'égard desquels Redevances OR détient des droits contractuels en vertu d'ententes d'achat associées :

Intérêts	Production payable attribuable devant être achetée		Paiement en trésorerie par once/tonne		Durée de l'entente	Date de l'entente
	Argent	Autres	Argent	Autres		
CSA, flux <sup>(1)</sup>	100 %	2,25 à 4,875 % (cuivre)	4 %	4 %	Durée de vie de la mine	Juin 2023
Gibraltar, flux <sup>(2)</sup>	100 %		Aucun		Durée de vie de la mine	Mars 2018 Modifiée en déc. 2024
Mantos Blancos, flux <sup>(3)</sup>	100 %		8 % du prix au comptant		Durée de vie de la mine	Septembre 2015 Modifiée en août 2019
Sasa, flux <sup>(4)</sup>	100 %		6,665 \$		40 ans	Novembre 2015

- (1) OR Royalties International recevra de l'argent affiné correspondant à 100 % de l'argent payable produit par la mine CSA pour la durée de vie de la mine, et aura le droit de recevoir du cuivre affiné correspondant à 3,0 % du cuivre payable produit par la mine CSA jusqu'au 5<sup>e</sup> anniversaire des ententes, puis 4,875 % du cuivre payable produit par la mine CSA jusqu'à ce que 33 000 tonnes métriques aient été livrées au total, et par la suite 2,25 % du cuivre payable produit par la mine CSA pour le reste de la durée de vie de la mine. Au 5<sup>e</sup> anniversaire de la date de clôture (le 15 juin 2028), le détenteur aura l'option d'exercer certains droits de réduction en effectuant un paiement unique en trésorerie en faveur d'OR Royalties International de 20,0 millions de dollars à 40,0 millions de dollars. Si l'option est exercée, OR Royalties International aura toujours le droit de recevoir du cuivre affiné correspondant à 3,25 % – 4,0625 % du cuivre payable produit par la mine CSA jusqu'à ce que 23 900 à 28 450 tonnes métriques aient été livrées au total, et par la suite 1,5 % – 1,875 % du cuivre payable produit par la mine CSA pour le reste de la durée de vie de la mine. En date du 31 décembre 2025, un total de 1 748 tonnes de cuivre avait été livré à OR Royalties International en vertu de l'entente de flux.
- (2) Redevances OR recevra de Taseko un montant équivalent à 100 % de la production d'argent de la mine Gibraltar, jusqu'à ce que 6,8 millions d'onces d'argent aient été livrées à Redevances OR, et 35 % de la production par la suite. En date du 31 décembre 2025, un total de 1,6 million d'onces d'argent avait été livré en vertu de l'entente de flux.
- (3) Le pourcentage de flux sera payable sur 100 % de l'argent, jusqu'à ce que 19 300 000 onces aient été livrées, après quoi le pourcentage de flux sera de 40 %. En date du 31 décembre 2025, un total de 7,5 millions d'onces d'argent avait été livré à OR Royalties International en vertu de l'entente de flux.
- (4) Prix sujet à une indexation établie au moindre entre 3 % ou l'inflation sur l'année civile précédente évaluée en fonction de l'indice des prix à la consommation (IPC) du prix par once après 2016.

## 28. Événements subséquents

### Acquisition d'une redevance supplémentaire de 1 % NSR sur Namdini

Le 29 janvier 2026, la Société a annoncé l'acquisition d'une redevance supplémentaire de 1,0 % NSR couvrant la mine d'or Namdini (« Namdini ») en production au Ghana, avec une date d'effet au 1<sup>er</sup> octobre 2025. Redevances OR a conclu la transaction avec Savannah Mining Limited (« Savannah ») et ainsi acquis la participation résiduelle de 50 % de Savannah dans la redevance de 2,0 % NSR pour une contrepartie totale en trésorerie pouvant atteindre 103,5 millions de dollars.

### Acquisition d'un portefeuille de redevances et d'obligations de paiements différés auprès de Gold Fields Limited

Le 18 février 2026, la Société a annoncé la conclusion d'un accord définitif avec Gold Fields Limited (« Gold Fields ») en vue d'acquérir un portefeuille d'actifs de métaux précieux composé de huit redevances (le « portefeuille ») pour une contrepartie totale de 115,0 millions de dollars en trésorerie, dont la principale est une redevance de 1,5 % NSR sur la mine d'or-argent San Gabriel, exploitée par Compañía de Minas Buenaventura SAA et située dans la province de General Sánchez Cerro, région de Moquegua au Pérou.

En plus du portefeuille, la Société s'est engagée à verser à Gold Fields la somme de 52,0 millions de dollars en contrepartie d'obligations de paiements différés totalisant 60,0 millions de dollars payables par Galiano Gold Inc. (30,0 millions de dollars le ou avant le 31 décembre 2026 et 30,0 millions de dollars suivant la production d'un total de 100 000 onces d'or provenant du gisement Nkran de la mine d'or Asanko).

## **Redevances OR Inc.**

Notes aux états financiers consolidés

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2025 et 2024

---

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

### **28. Évènements subséquents (*suite*)**

#### Dividendes

Le 18 février 2026, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,055 \$ par action ordinaire, payable le 15 avril 2026 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 31 mars 2026.